2023

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

RA HACHIRI

www.mayotte.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ & FINANCIER



SOMMAIRE

ÉDITO 3
MAYOTTE EN CHIFFRES 4
2023 EN QUELQUES DATES 5
FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE 7
COMMISSIONS THÉMATIQUES 8
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES 10

Vie institutionnelle, performance, moyens généraux et digitalisation 12
Vie institutionnelle et communication 13
Partenariats institutionnels 14
Stratégie territoriale 14
Appui aux communes et aux EPCI 16
Achat public 16
Qualité de gestion et performance 18
Ressources humaines et qualité de vie au travail 19
Moyens généraux, bâtimentaires et numériques 22

Développement économique et innovation 24
Aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat 25
Innovation, attractivité économique 26
Tourisme 27
Agriculture, pêche et forêt 28
Laboratoire d'analyses 29

Formation, apprentissage 30
Etudiants hors Mayotte, filières d'excellence 31
Formation professionnelle et apprentissage 33
Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers 34

Résilience territoriale 35
Transport terrestre, liaison maritime 36
Aménagement, exploitation des ports 37
Biodiversité, transition écologique et énergétique 38

Aménagement du territoire 39
Affaires foncières 40
Infrastructures, routes, aménagement numérique 41

Solidarité, enfance et santé 42
Personnes en situation de handicap 43
Personnes âgées et dépendantes 44
Assistance sociale, aide au logement 45
Insertion des publics bRSA et jeunes 46
Médiation cadiale et cohésion sociale 47
Aide sociale à l'enfance 49
Protection maternelle et infantile 50

Sport, culture et patrimoine 52
Sport, jeunesse et vie associative 53
Culture, lecture 54
Office culturel départemental 55
Archives départementales 56
Musée et patrimoine de Mayotte 57

Fonds européens, partenariat et représentation extérieure 59
Europe, gestion du fonds FEDER-CTE 60
Coopération régionale et internationale 60
Délégation de Mayotte à Paris et à la Réunion 62

Rapport financier 64
Points marquants du compte administratif 65
Évolution des recettes et des dépenses 67
Dépenses relatives aux compétences régionales 68
Evolution du résultat du STM 69
Budget annexe « santé et protection enfance » 70
Ratios financiers 2023 71

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

ÉDITO



PORTER HAUT NOTRE TERRITOIRE FACE AUX CHALLENGES DE MAYOTTE

Mesdames, Messieurs,

Aux multiples défis sécuritaires, économiques, sociétaux et environnementaux, le conseil départemental de Mayotte est fortement mobilisé à la fois sur les compétences régionales et départementales.

Sur le plan régional, l'action de la collectivité porte principalement sur le renforcement institutionnel avec la reconnaissance de l'exercice des compétences régionales, telles que le développement économique, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, ainsi que la dimension géostratégique en s'assumant et en s'affirmant sur la région océan indien.

A titre d'exemple en 2023, le conseil départemental prend en charge la formation sanitaire et sociale pour répondre aux besoins locaux. En termes de transport, elle s'est dotée de deux nouveaux navires, s'ajoutant à la flotte de 5 navires pour permettre la liaison maritimes des nouveaux quais à venir.
En effet, le programme opérationnel du fonds européen de développement régional de coopération territoriale européenne (FEDERCTE) Interreg Canal du Mozambique (2021-2027) par la Commission européenne permettent ainsi le début des actions entres les pays.

En ce qui concerne le volet départemental, les interventions s'accentuent en matière de solidarité, de protection à l'enfance, de la culture et de la jeunesse. Le conseil départemental soutient financièrement les structures intervenant dans les actions de lutte contre la précarité, l'exclusion sociale et professionnelle pour les jeunes, ou par la création d'une antenne de la MDPH à Dembeni.
Pour une meilleure prise en charge de la maternité, le schéma départemental de la PMI a été adopté, suivi par la création de la cellule santé de l'ASE, renforçant le nombre de travailleurs sociaux en augmentant le nombre d'enfants placés en dispositif d'hébergement.

Les dépenses relatives à l'allocation personnalisée d'autonomie -APA- se sont accrues de près de 30% pour atteindre 27 M€ en 2023.
Aussi, le coût du transport scolaire non compensé s'élève à 48 M€, notamment sous l'effet de la démographie élevée et non maîtrisée.
S'agissant de la situation financière du conseil départemental, l'épargne évolue favorablement avec un taux d'épargne brute qui passe de 9% en 2022 à 18% en 2023. Cela se traduit par un résultat de clôture excédentaire 2023 qui progresse de 15% (par rapport à 2022) pour s'afficher à 53 M€.

Cette amélioration du résultat financier découle essentiellement d'une progression importante (+30%) des recettes de fonctionnement, notamment le soutien de l'État à hauteur de 50 M€ en 2023 dans le cadre du contrat d'engagements 2023-2024, de l'augmentation de la péréquation de DMTO (droits de mutation à titre onéreux liés aux transactions immobilières) qui passent de 52 M€ en 2022 à 66 M€ en 2023.

Aussi d'une augmentation contenue (+17%) des dépenses de fonctionnement (atténuée par le non remplacement systématique des départs à la retraite, la mise en œuvre de mesures de lutte contre l'absentéisme, etc.) De ce fait, une évolution organisationnelle du conseil départemental est achevée.

De surcroit, la collectivité se dote d'outils de gestion (système d'information décisionnelle, digitalisation des procédures, etc.) pour améliorer le pilotage des activités et gagner en efficacité.
Réussir la mobilité et la construction des équipements structurants départementaux font partie des projets engagés et inscrits dans le schéma d'aménagement régional (SAR), en phase de finalisation.
Le CCT 2024-2027 est en cours de finalisation, intégrant les projets phares comme le multilab de Dembéni, ou la création d'un cluster AGRIPOLIS à Coconi et construction d'une cité agro écologique.
Je vous prie de parcourir dans cette 10ème édition du rapport d'activité et financier du conseil départemental, l'intervention de la collectivité à travers différentes thématiques.

Je remercie l'ensemble des services départementaux et des acteurs économiques grâce à qui ce travail est rendu possible.

Ben Issa OUSSENI

Président du conseil départemental de Mayotte

MAYOTTE EN CHIFFRES

SUPERFICIE : 375 km²

- Petite-Terre : 10 km²
- Grande-Terre : 365 km²

SUPERFICIE DU LAGON : 1 100 km²

17 COMMUNES
13 CANTONS
5 INTERCOMMUNALITÉS
26 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
321 000 habitants, dont 53,8% moins de 20 ans (INSEE)

1/2 habitant de nationalité étrangère

DENSITÉ : **690** hab/Km²
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE : **3,8 %** par an

TRAFIC AÉRIEN :
215 954 arrivés (+13%)
228 672 départs (+13%)
TAUX DE PAUVRETÉ : **77%**

ÉCONOMIE / EMPLOI

1750 entreprises créées en 2023 (-1%)
PIB/hab en 2023 : **9 978€**
Déficit de la balance commerciale en 2023 :
1,063 milliard € (+2,6%)
Taux de chômage : **37%**
SMIC : **8,80 €/h** en janvier 2024
Taux d'inflation : **2,7%**

SPORT / CULTURE

40 476 licenciés
7 équipements sportifs départementaux
1 musée
1 bibliothèque départementale de prêt
25 bibliothèques-médiathèques municipales

SOLIDARITÉ / ENFANCE / SANTE

2 397 bénéficiaires (+93%) de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
1247 (+9%) bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)
126 bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
1 626 enfants placés chez **252** assistants familiaux en 2023
22 LVA
10 200 naissances (-5,5% par rapport à 2022)

TRANSPORT / MOBILITÉ / TÉLÉCOMMUNICATIONS

144 km de chaussées départementales, **90 km** de routes nationales
28 314 élèves transportés à la rentrée 2021-2022 (+5,7%)
5 551 149 passagers des barges maritimes (+8%)
7 amphidromes (dont 2 navires arrivés en 2023)

FORMATION / APPRENTISSAGE

201 écoles publiques
22 collèges publics
11 lycées publics
62 680 écoliers (+3%)
30 585 collégiens (+1%)
21 345 lycéens (+2%)
1 751 étudiants au CUFR (+9%)
2 770 étudiants hors Mayotte pris en charge 2023-2024
13 387 141 € de bourses payées aux étudiants hors Mayotte (+2%)

EUROPE / PARTENARIAT

34 opérations programmées, portées par le Conseil départemental
3 CRUP
1 comité de pilotage du programme Interreg V Océan indien
3 comités de suivi du programme FEDER-FSE

2023 en QUELQUES DATES

• 01 **Janvier**

Visite à Mayotte de Gérald Darmanin, Ministre de l'intérieur et des outre-mer.

• 13 Réouverture du cinéma Alpa Joe.

• 17 Vœux du Président du Conseil départemental.

• 23 au 27 Première édition du séminaire sur la perte d'autonomie des personnes âgées.

• 02 **Février**

Séminaire sur les différents enjeux de la transition énergétique

• 06 Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil départemental et le Crédit agricole pour aider à l'accès au financement bancaire des agriculteurs

• 11 Rencontre à Paris de Jean-François Carenco (ministre délégué chargé des outre-mer) et de Charlotte Caubel (secrétaire d'État chargée de l'enfance)

• 09 **Mars**

Premières assises de la reconquête foncière à Mayotte afin de faciliter la réalisation des opérations d'aménagement et le développement économique du territoire.

• 10 Premier comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) des forêts de Mayotte

• 21 Inauguration du laboratoire de phytochimie de Mayotte (épicentre de la recherche et de l'innovation verte), au pôle d'excellence rurale (PER) de Coconi

• 06 **Avril**

Recomposition du conseil départemental à la suite de l'élection de nouveaux conseillers départementaux du canton de Sada

• 11-12 **Mai**

Colloque sur l'avenir de l'économie mahoraise, réunissant les acteurs du économiques dans l'objectif d'actualiser le schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII)

• 25 Rencontre à Matignon de la première ministre Elisabeth Borne pour présenter les doléances de Mayotte face aux problématiques du territoire, notamment l'après opération Wuambushu, le projet de loi Mayotte

• 30 Lancement (par la commission nationale du débat public) de la concertation préalable durant 53 jours sur le projet de fluidification des déplacements de personnes et de marchandises dans la traversée des agglomérations de Mamoudzou et de Koungou (projet autrement dénommé « boulevard urbain de contournement de Mamoudzou »)

• 15 **Juin**

Arrivée d'une délégation tanzanienne à Mayotte dans le cadre de partenariats agricoles

• 24 -25 2ème visite à Mayotte de Gerald Darmanin (ministre de l'Intérieur et des outre-mer), accompagné de Jean-François Carenco (ministre délégué chargé des outre-mer)

• 13 **Juillet**

Signature de l'accord de modération « bouclier qualité prix (BQP) 2023, en prolongation du BQP + de 2022

• 18 Réunion du comité interministériel des outre-mer (CIOM) et annonce de mesures visant à améliorer le quotidien des français dans les territoires d'Outre-mer

• 19 Inauguration des deux nouveaux navires amphidromes (Imane et Chatouilleuse) du service de transports maritimes

• 03 **Août**

Inscription du Mbiwi à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

• 24

Ouverture officielle des 11e Jeux des Îles de l'Océan Indien, à Madagascar

• 24 **Septembre**

Election de sénateurs Saïd Omar Oili et Thani Mohamed-Soilihi

• 25 Adoption de la contribution du territoire en vue du projet de loi Mayotte

• 27-28 Visite à Mayotte de Philippe VIGIER (ministre délégué chargé des outre-mer) et rencontre au Conseil départemental

• 12 **Octobre**

Signature du 3ème schéma départemental des services aux familles (SDSF) 2023-2026

Début de travaux d'aménagement des quais Issoufali et Ballou pour l'agrandissement des gares maritimes

• 16 **Novembre**

Adoption du Contrat de Plan Régional de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) 2023-2027 pour Mayotte

• 17 Première conférence de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance à Mayotte

• 28 Inscription des langues mahoraises, le shimaoré et le kibushi, à la cité internationale de la langue française

• 08 **Décembre**

Signature du contrat d'engagements 2023-2024 entre l'État et le conseil départemental de Mayotte

• 26 Réunion de travail à la maison pour tous de Dembéni entre les élus locaux, les représentants d'organismes sociaux et des associations, pour élaborer ensemble des propositions à soumettre au ministre de l'Intérieur et au Président de la République face à l'insécurité et aux actes de violence sur le territoire

Les conseillers départementaux de Mayotte

2021 - 2028


M'tzamboro


Bandraboua


Koungou


Mamoudzou 3


Dzaoudzi


Tsingoni


Mamoudzou 2


Pamandzi


Ouangani


Mamoudzou 1


Sada


Dembéni


Bouéni

- **Canton de Tsingoni**
  M. Ben Issa OUSSENI ✪
  Mme Zaounaki SAINDOU
- **Canton de Ouangani**
  Mme Bibi CHANFI 2ᵉVP
  M. Saindou ATTOUMANI
- **Canton de Dzaoudzi**
  Mme Maymounati MOUSSA AHAMADI
  M. Ali OMAR 3ᵉVP
- **Canton de Mtsamboro**
  Mme Zouhourya MOUAYAD BEN 4ᵉVP
  M. Abdoul KAMARDINE
- **Canton de Dembéni**
  Mme Zamimou AHAMADI 5ᵉVP
  M. Madi Moussa VELOU 7ᵉVP
- **Canton de Koungou**
  Mme Echati ISSA
  M. Daoud SAINDOU MALIDE 6ᵉVP
- **Canton de Bandraboua**
  Mme Nadjima SAID
  M. Alain SARMENT
- **Canton de Bouéni**
  Mme Rosette VITTA
  M. Soibahadine NDAKA
- **Canton de Mamoudzou 1**
  Mme Farianti M'DALLAH
  M. El Anrif HASSANI
- **Canton de Mamoudzou 3**
  Mme Hélène POLLOZEC
  M. Nadjayedine SIDI
- **Canton de Pamandzi**
  Mme Soihirat EL HADAD
  M. Daniel ZAIDANI
- **Canton de Mamoudzou 2**
  Mme Laini ABDALLAH BOINA
  M. Elyassir MANROUFOU
- **Canton de Sada**
  Mme Mariam SAÏD KALAM
  M. Soula SAÏD SOUFFOU

Légende

✪ ... Président.e
VP ... Vice-président.e

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Constituée d'instances décisionnelles et de commissions consultatives, l'assemblée délibérante est dirigée par le Président du conseil départemental. Elle se réunit autant que possible pour délibérer sur les orientations politiques et budgétaires de la collectivité.

Compétences du Conseil départemental de Mayotte

Le conseil départemental est une collectivité unique au sens de l'article 73 de la Constitution, exerçant au même titre les compétences régionales et départementales, ainsi que les compétences dévolues aux conseils régionaux d'outre-mer.
Toutefois, les compétences relatives au collège, au lycée (hormis FEDER CTE) ne seront transférées qu'en 2024.

Exécutif du conseil départemental

Le président du conseil départemental assure l'exécutif du département. En tant que tel, il convoque, préside les séances et exécute les délibérations du conseil.
Il est l'ordonnateur des dépenses et le prescripteur des recettes du Conseil départemental. Aussi, il est le responsable de la collectivité et accompli au nom de celle-ci les actes juridiques et les actions en justices.
Enfin, il doit rendre compte par un rapport d'activité et financier annuel de la collectivité départementale, conformément à l'article L3121-21 du code général des collectivités territoriales.

Conseillers départementaux

Sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans, selon le mode binominal majoritaire à deux tours, les vingt-six élus départementaux élisent un.e président.e et des vice-présidents.
Ensemble, ils définissent les politiques de la collectivité permettant de répondre au mieux les attentes de la population mahoraise.
Élus pour un mandat de six ans au suffrage universel direct, les élus départementaux sont au nombre de 26 membres élus, à parité hommes-femmes depuis 2015, élisant un.e président.e au même titre.
Ils désignent les représentants de la collectivité dans les organismes extérieurs et sont assignés à un domaine spécifique.

Assemblée plénière

Les séances de l'assemblée plénière sont ouvertes au public. En cas de trouble, de crime ou de délit, le Président peut alors exercer son pouvoir de « police des séances » et restreindre l'accès du public aux débats. Les débats peuvent être enregistrés, retransmis ou publiés. Cependant, le huit clos peut être demandé par au moins 5 conseillers ou par le Président. La décision de huit clos est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Commission permanente

La commission permanente est une instance restreinte. Convoquée en moyenne chaque mois, elle est composée des élus, des services et des invités ou experts convoqués par le Président du Conseil départemental.

Commission spécialisées

Chargées d'émettre un avis sur les rapports et projets de délibérations relevant de leur domaine de compétence, les commissions thématiques peuvent proposer des amendements étudiés le jour de la séance plénière ou de la commission permanente.

Le Conseil Économique et Social et Environnemental (CESEM)

Instance consultative pour les domaines économiques et sociaux, relevant des champs d'intervention du conseil départemental de Mayotte

Le Conseil de la Culture, de l'Environnement et l'Éducation (CCEEM)

Assemblée consultative du Conseil départemental dans le cadre de l'élaboration des politiques culturelle, éducative et environnementale

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les sept commissions d'élus mises en place examinent par thématique les rapports proposés par l'exécutif. Leurs avis sont ensuite exprimés lors des assemblées délibérantes.

Commission
Aménagement du territoire, infrastructure et foncier

Rapporteur : M. Saindou ATTOUMANI
Membres :
M. Madi Moussa VELOU
M. Alain SARMENT
Mme Mariam SAÏD KALAME
M. Nadjayedine SIDI
M. Soibahadine NDAKA

Commission
Développement économique et Coopération décentralisée

Présidente : Mme Bibi CHANFI
Membres :
M. Ali OMAR
Mme Hélène POLLOZEC
Mme Soihirat EL HADAD
Mme Zaounaki SAINDOU

Commission
Administration générale, Transports et Transition écologique

Président : M. Ali OMAR
Membres :
M. Abdoul KAMARDINE
M. Alain SARMENT
M. El Anrif HASSANI
M. Saindou ATTOUMANI
Mme Soihirat EL HADAD

Commission
Sport, Culture et Jeunesse

Présidente : Mme Zouhourya MOUAYAD BEN
Membres :
M. El Anrif HASSANI
Mme Laïni ABDALLAH BOINA
M. Nadjayedine SIDI
M. Soula SAÏD SOUFFOU
Mme Zaounaki SAINDOU

Commission
Finances et Affaires européennes

Présidente : Mme Zamimou AHAMADI
Membres :
Mme Bibi CHANFI
M. Daniel ZAIDANI
Mme Echati ISSA
Mme Maymounati MOUSSA AHAMADI
M. Soibahadine NDAKA

Commission
Formation professionnelle, Éducation et Insertion

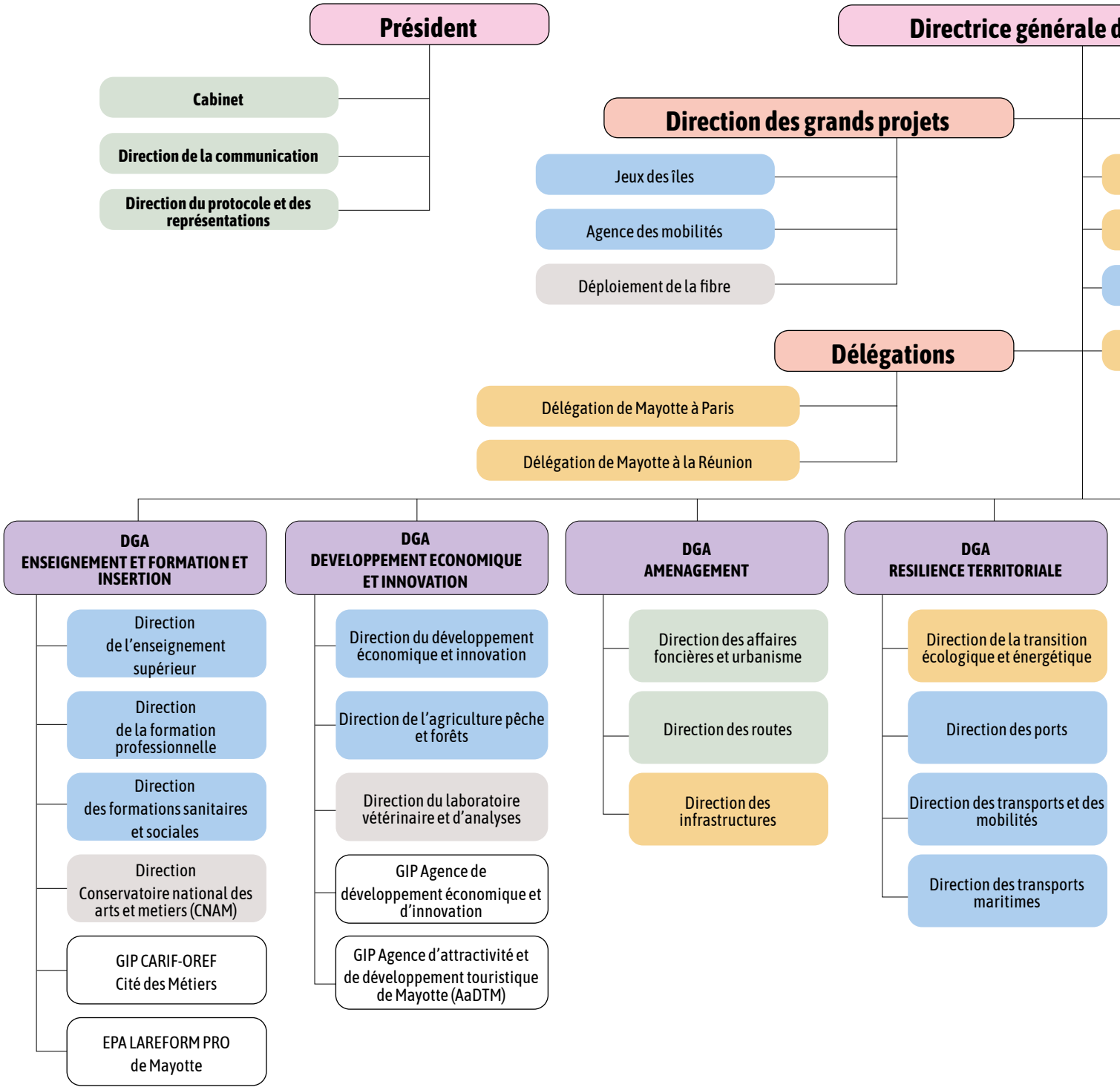
Président : M. Daoud SAINDOU-MALIDE
Membres :
M. Abdoul KAMARDINE
Mme Farianti M'DALLAH
Mme Hélène POLLOZEC
Mme Nadjima SAÏD
Mme Rossette VITTA

Commission
Solidarité, action sociale et Santé

Président : M. Madi Moussa VELOU
Membres :
Mme Zouhourya MOUAYAD BEN
Mme Echati ISSA
M. Elyassir MANROUFOU
Mme Farianti M'DALLAH
Mme Nadjima SAÏD



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERV



ICES

les services

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

Secrétariat Général

- Bureau coordination générale
- Mission Partenariats institutionnels
- Mission Stratégie territoriale
- Mission Appui aux territoires
- Mission Coopération régionale

Direction de la qualité de gestion

Niveau de compétence

- Compétence exclusive Région
- Compétence partegée Département / Région
- Compétence exclusive Département
- Intervention facultative

DGA DEVELOPPEMENT HUMAIN ET MOYENS

- Direction des ressources humaines
- Direction de la qualité de vie au travail
- Direction de la gestion du bâtiment et du patrimoine
- Direction des moyens
- Direction du numérique et des systèmes d'information

DGA GESTION FINANCIERE ET VIE INSTITUTIONNELLE

- Mission déontologie et RGPD
- Direction des affaires juridiques des assemblées et du courrier
- Direction des finances
- Direction des affaires européennes
- Direction des achats et de la commande publique
- GIP l'europe à Mayotte

DGA POPULATION

- Direction de la jeunesse et des sports
- Direction de la culture et de la lecture publique
- Direction du musée de Mayotte
- Direction des archives
- Office culturel départemental
- Office départemental de sports

DGA SANTÉ ET SOLIDARITÉS

- Direction de l'autonomie et des prestations sociales
- Direction de l'action sociale et territoriale
- Direction de la PMI et de la prévention santé
- Direction de la protection de l'enfance et de la famille
- Conseil cadial
- GIP Maison départementale des personnes handicapées
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance en danger



2023

VIE INSTITUTIONNELLE, PERFORMANCE, MOYENS GÉNÉRAUX ET DIGITALISATION

179 296 927 €

(hors charges de personnel du budget annexe SPE et du STM)

- Vie institutionnelle et communication
- Partenariats institutionnels
- Stratégie territoriale
- Appui aux communes et EPCI
- Achat public
- Qualité de gestion et performance
- Ressources humaines et qualité de vie au travail
- Moyens généraux, bâtimentaires et numériques

Le Conseil départemental s'inscrit dans une politique d'optimisation de l'action publique. Cette politique se traduit par la mise en place de plusieurs outils d'aide à la décision, de pilotage des objectifs, des activités et d'évaluation de la performance de la collectivité, basés notamment sur les documents stratégiques, les données de ressources financières, comptables, humaines, et la sécurisation juridique des achats.

Il s'agit également de déployer une politique des ressources humaines en s'appuyant sur des leviers d'action tels que le développement des compétences des agents et l'instauration d'un management de qualité.

De surcroît, le partenariat institutionnel est un levier de positionnement et d'ancrage du Conseil départemental dans son environnement politique stratégique.
C'est dans cette perspective que 2023, fut une année charnière pour le lancement, la structuration, organisation des dossiers du comité interministériel des outre-mer (CIOM), du projet de loi Mayotte et du contrat de convergence et de transformation (CCT 2024-2027).

Enfin dans le cadre de la transformation digitale, la collectivité s'inscrit dans une dynamique d'optimisation des moyens humains et logistiques en favorisant une politique éco-responsable.

2 154 872 €

Chiffres-clés

Vie des assemblées

6 assemblées plénières dont **1** AP extraordinaire donnant lieu à **86** délibérations.

5 commissions permanentes donnant lieu à 206 délibérations.

304 rapports examinés par les **7** commissions thématiques en **52** réunions

20 rapports ont fait l'objet de retrait en séance.

39 rapports ont été proposés en ordre du jour complémentaire.

292 (-28%) délibérations de l'assemblée départementale,

7 motions adoptées.

73 projets de textes reçus pour avis, dont **29** en procédure d'urgence et 18 adoptés favorablement

4 Recueils des Actes Administratifs publiés sur intranet et internet, et **11** hors-séries.

35 arrêtés de délégations de signatures et de fonctions publiés.

7 avis des conseils consultatifs :

4 avis du CESEM et **3** avis du CCEEM sur nos dossiers

Dépenses CESEM et CCEEM : **100 K€**

Contentieux public et privé

88 dossiers expertisés

15 notes juridiques

47 veilles juridiques

101 contentieux de régularisation foncière

30 requêtes d'immatriculation foncière environs déposées auprès du tribunal judiciaire

40 contentieux administratifs (dont 19 nouvelles requêtes, préparation d'audience et 42 affaires terminées)

9 rédactions de projets de rapports et délibération

Frais d'actes et de contentieux : **1,8 M€ (+554%)**

Vie institutionnelle et communication

Réalisations 2023

Vie des assemblées, veille juridique et institutionnelle

- Formation régulière des agents du Service des assemblées sur la plateforme de gestion des actes (MultiGest) ;
- Réorganisation des services du Département :
  - Suppression de la Mission coordination générale et vie institutionnelle.
  - Rattachement du service des assemblées à la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du courrier, elle-même rattachée à la DGA Gestion financière et vie institutionnelle.
- Publication individuelle des délibérations sur le site internet du Département.

Service affaires juridiques, vie institutionnelle

- Effectif réduit au service juridique, départ de 3 agents

Communication, information au public

- Développement des actions de communication externe

Perspectives 2024

Vie institutionnelle, vie des assemblées

- Poursuite de la politique de la dématérialisation « Zéro papier »
- Achèvement de l'installation du logiciel de gestion électronique de documents (GED), afin non seulement de conserver les délibérations et autres actes, mais aussi de faciliter leur diffusion auprès des agents et du public

Contentieux public et privé

- Révision du règlement intérieur des élus
- Nouvelle réorganisation et renforcement de la direction juridique avec le recrutement de nouveaux agents
- Amélioration du système d'archivage
- Acquisition d'un logiciel de gestion du contentieux
- Renforcement des compétences des cadres de service des affaires juridiques par échange de bonne pratique et des stages d'immersion et de formation

Communication, information au public

- Organisation de la communication institutionnelle interne et externe

Communication

23 976 « followers » facebook qui suivent la page du conseil départemental

3 numéros de la Voix du Département

2 numéros de Rissala (journal interne)

86 communiqués de presse publiés

5000 exemplaires de l'agenda 2022

Dépenses de communication : **165 K**

Chiffres-clés

Partenariat institutionnel

72 mesures lors du CIOM, dont **1** spécifique Mayotte, portant sur le PJL

Loi Mayotte

120 mesures proposées dans le cadre du PJL

Participation à **4** ateliers thématiques organisés par la secrétaire générale pour les affaires régionales (SGAR)

Enveloppe CCT 2023-2027 : **834 M€** dont **117,5 M€** réservés aux projets des collectivités territoriales

Partenariats institutionnels

Réalisations 2023

Partenariats et réseaux institutionnels

- Participation au conseil interministériel des outre-mer (CIOM) en juillet 2023
- Coordination des propositions de mesures dans le cadre du projet de loi Mayotte (PJL) et suivi du véhicule législatif afférent
- Contribution à l'élaboration du contrat de convergence et de transformation (CCT) de Mayotte pour la période 2024-2027

Perspectives 2024

Partenariats et réseaux institutionnels

- Relance du conseil interministériel des outre-mer (CIOM)
- Suivi en vue de l'aboutissement des projets de loi Mayotte
- Signature du contrat de convergence et de transformation (CCT) 2024-2027 de Mayotte
- Relance des conventions de partenariat avec les régions et d'autres institutions
- Poursuite de la défense des intérêts de Mayotte auprès de l'Union européenne, en renforcant la présence et les contributions au sein des régions ultrapériphériques (CDS RUP, CP RUP, CRPM)
- Organisation d'une conférence territoriale des élus de Mayotte, afin de partager une vision commune

62 935 €

Chiffres clés

3 notes d'étude portant sur :

- les pertes financières de la collectivité
- l'impact de la pénurie d'eau dans le fonctionnement des services de la collectivité
- la mise en place d'un plan de montée en compétence des cadres mahorais

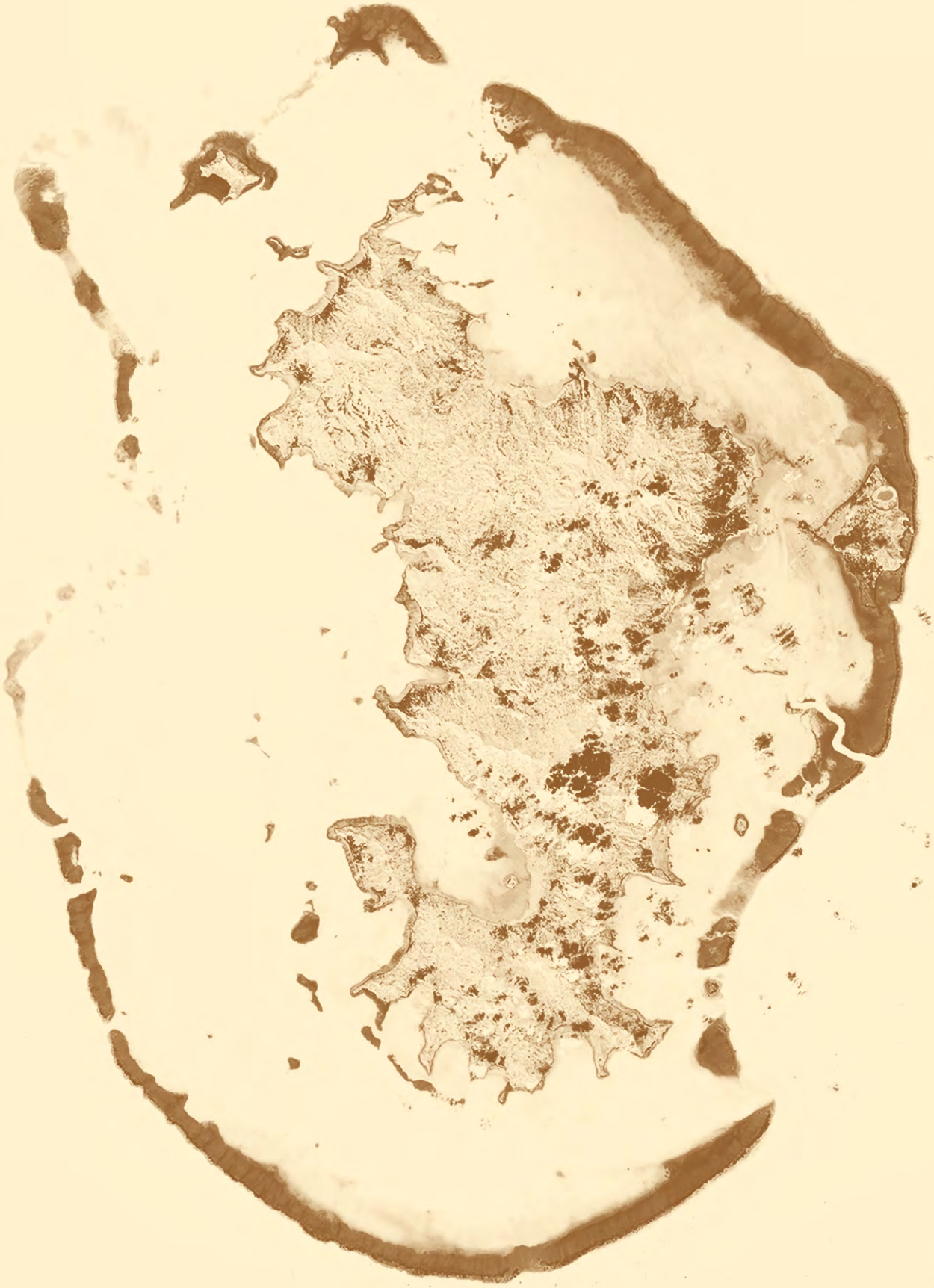
Stratégie territoriale

Réalisations 2023

- Réactualisation du diagnostic et de l'écriture du schéma d'aménagement régional (SAR)
- Etudes sur les pertes financières de la collectivité, l'impact de la pénurie d'eau dans le fonctionnement des services

Perspectives 2024

- Finalisation du schéma d'aménagement régional (SAR) de Mayotte
- Création d'un observatoire d'analyse des données, pour améliorer la connaissance du territoire et ajuster les schémas stratégiques ainsi que les plans d'actions correspondants
- Préparation du transfert des compétences routes nationales
- Contribuer aux évolutions législatives relatives à Mayotte (loi Mayotte), adapter, anticiper les stratégies du territoire



Appui aux communes et aux EPCI

40 174 470 €

Chiffres clés

Participation au fonctionnement et soutien aux investissements du service départemental d'incendie et de secours (SDIS 976) : **26 M€**

Subventions versées aux communes et intercommunalités

13 M€ pour des projets relatifs aux :

- voiries et aménagements : **8 M€**
- équipements sportifs : **2 M€**
- bâtiments publics : **2 M€**
- autres : **1 M€**

Réalisations 2023

Appui aux communes pour le développement local

- Lancement de l'état des lieux des subventions octroyées aux communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) depuis 2018, et mise à jour du tableau de suivi afférent
- Participation financière aux projets d'investissement des autres collectivités, notamment les opérations de voierie, d'aménagement, de consctruction de bâtiments publics et d'équipements sportifs, etc.

Perspectives 2024

- Revue de gestion régulière des conventions d'aides financières aux communes et EPCI
- Mise à jour de la signalétique et communication sur la contribution du conseil départemental

Achat public

72 002 €

Chiffres clés

151 marchés publics notifiés,

dont **67** marchés de travaux

Somme maximale des marchés notifiés : **106 M€** dont :

- **63 M€** pour les marchés de travaux
- **28,8 M€** pour les marchés de fournitures et de services
- **10,3 M€** pour les marchés de maîtrise d'ouvrage
- **2,8 M€** pour les marchés de prestation intellectuelle
- **1,1 M€** pour divers marchés de services

Réalisations 2023

- Audit de la fonction achat et mise en place d'un plan d'actions 2023-2026 pour renforcer la sécurité juridique, la performance économique et l'efficacité organisationnelle
- Lancement des appels d'offres, notamment pour les projets ci-dessous :
  - Centre de formation maritime de Pamandzi
  - Gymnase territorial sur la commune de Mtsangamouji
  - Travaux de réparation et de renforcement complémentaires du quai n°1 au port de Longoni
  - Pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Mamoudzou et Dzoumogné
  - Etudes sur le projet boulevard urbain de Mamoudzou (BUM)
  - Marché de fibre optique (DSP)
  - Gestion électronique des documents (GED) et schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)

Perspectives 2024

- Améliorer la sécurité juridique des achats (guide des achats et de la commande publique, charte de déontologie, collecte des besoins pour lancer des procédures sécurisées)
- Renforcer la fonction de pilotage des achats et de la commande publique, et se doter d'un système d'information
- Mettre en cohérence la programmation budgétaire et les achats



Chiffres-clés

Appui, amélioration de la gestion

6 notes d'analyse portant sur :

- le contrôle des engagements juridiques et comptables
- les besoins 2023 du budget annexe santé protection enfance (SPE)
- l'examen du renouvellement de la permanence des agents forestiers
- les subventions accordées pour des actions de prévention spécialisée
- les subventions attribuées à la mission locale de Mayotte pour la période 2020-2024
- la mise à jour de des dossiers du supplément familial de traitement

9 tableaux mis en place et à jour consacrés à :

- l'état des agents mis à disposition
- recensement des projets et des opérations pour le CCT
- suivi des engagements des charges par DGA et direction
- recensement des conventions attibutives de subventions FSE pour demander le décaissement des recettes
- besoins du budget annexe SPE
- la ventilation des charges (DGA, unité de gestion) par direction ASE-PMI selon les effectifs entre 2022 et 2023
- facteurs de la hausse de la masse salariale compétences et ressources financières du conseil départemental
- objectifs et actions du du conseil départemental

Qualité de gestion et performance

Réalisations 2023

Aide à la décision et outils de pilotage

- Elaboration du rapport d'activité 2022 du conseil départemental
- Examen du fonctionnement et des comptes 2019-2023 du service des transports maritimes (STM) et suivi des mesures d'amélioration
- Détermination du coût complet par direction ASE-PMI du budget annexe santé protection enfance
- Etablissement d'un tableau des objectifs et des actions, déclinant le plan de mandature 2021-2028 de la collectivité, à l'occasion de travaux de réflexion « Team building DGS-Cabinet »
- Système d'information et de pilotage de la performance : rédaction d'un cahier des charges et d'une fiche action, plan de financement européen dans le cadre de la transformation digitale de la collectivité

Maîtrise des risques de gestion

- Recensement des procédures de la collectivité
- Contribution à la mise en place d'un contrat d'engagements 2023-2024 entre l'Etat et le conseil départemental de Mayotte
- Dialogue de gestion sur les engagements juridiques et comptables dans le cadre de l'exécution budgétaire
- Analyses diverses concernant les subventions octroyées depuis 2019 au CCAS Koungou, les subventions accordées pour des actions de prévention spécialisée
- Analyse des conventions attributives de subventions FSE en vue de leur décaissement et mise à jour du tableau de suivi des opérations
- Réponses à l'« audit flash » de la chambre régionale des comptes (CRC) sur les coûts de l'aide sociale à l'enfance (ASE), puis à la mission interinspection en matière de politiques ASE-PMI et transport scolaire

Appui aux services

- Contribution à la préparation du contrat de convergence et de transformmation (CCT) pour la période 2024-2027
- Détermination des reliquats de subventions 2019 à 2022 à verser à la Mission Locale de Mayotte
- Production d'un premier rapport sur l'égalité femme-homme en 2022
- Suivi de la conception d'un outil applicatif de gestion des actes fonciers et restitution du diagnostic organisationnel de la direction des affaires foncières et de l'urbanisme

Perspectives 2024

Aide à la décision et outils de pilotage

- Mise en place d'une équipe d'ingénierie financière pour optimiser les recettes de fonctionnement et capter les financements des projets de la collectivité
- Suivi des objectifs et des actions dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de mandatature
- Présentation du rapport d'étude et le plan d'actions pour améliorer le STM
- Préparation d'un plan d'actions d'évaluation des politiques publiques
- Constitution du dossier de consultation des entreprises (DCE) en vue d'acquérir un outil d'information et de pilotage de la performance

Maîtrise des risques de gestion

- Suivi de la mise en œuvre du contrat d'engagements 2023-2024 entre l'Etat-conseil départemental de Mayotte
- Lancement de l'actualisation du guide d'attribution de subventions, et de l'élaboration d'une cartographie des risques (organisationnels, opérationnels, financiers, juridiques)

Appui aux services

- Déterminer des opérations et projets éligibles au CCT 2024-2027 (participation aux ateliers, rédaction de note, contribution au tableau récapitulatif des opérations et projets, mise à jour des fiches projets)
- Conception de tableau de bord de pilotage des activités de la direction de la qualité de vie au travail





128 784 604 €

(hors masse salariale du budget annexe santé protection enfance de 48,4M€ et du service de transport maritime de 14,4M€)

Chiffres clés

Masse salariale et effectif

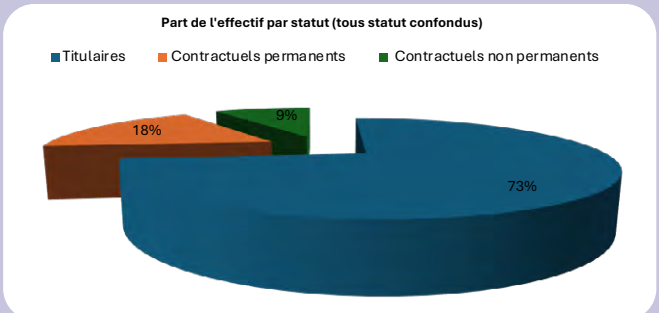
- **126,3 M€** (+4%) pour le budget principal

Effectif total : 3833 agents dont :

- **2435** (-1,42%) titulaires
- **590** (+7%) contractuels permanents
- **298** (-50%) contractuels non permanents
- **31** (+6,%) reconnus travailleurs handicapés, dont 69% en catégorie C
- **323** (+17%) agents CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi)

111 (-17%) départs d'agents permanents dont :

- **32** (-32%) à la retraite
- **21** (+17%) en disponibilité et détachement
- **17** (-46%) démissions, dont 14 de catégorie A
- **6** décès
- **215** (5%) agents mis à disposition
- **18** (-90%) stagiaires accueillis



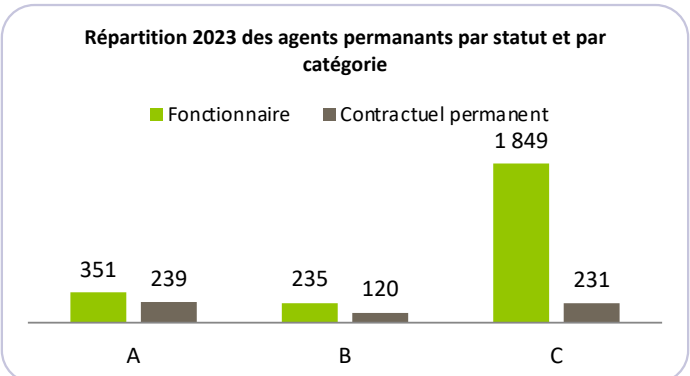
Frais de missions et de déplacements (agents et élus) : **1 M €** (-33%)
Indemnités des élus départementaux : **846 K€**
Indemnités élus CESEM et CCEEM : **559 K€**

Ressources humaines et qualité de vie au travail

Réalisations 2023

Pilotage des ressources humaines, gestion des emplois et des compétences

- Identification des facteurs exogènes, expliquant la hausse de la masse salariale
- Application de la prime Ségur en faveur du personnel social et médico-social, la prime GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat)
- Harmonisation des données : suivi de la déclaration sociale nominative (DSN), participation à l'enquête sur les statistiques de la santé et du social pour la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de l'Etat
- Déploiement des applicatifs RH : modules e-conges, e-evaluation, e-medical et e-accident de travail
- Paramétrage et activation du coffre-fort numérique dans le cadre de la dématérialisation des fiches de paie



Chiffres-clés

Appui, amélioration de la gestion

5 notes d'analyse assorties de solutions (note sur la mise à jour des dossiers Supplément Familial de Traitement

Formation des agents

3 777 agents formés par le CNFPT pour un total de **1803** heures,

271 agents formés hors CNFPT :

Total : 53 418 heures

Coût : 788 205 euros

Dialogue social

570 agents reçus en entretien en face à face,

2 maintiens au poste,

21 reconnaissances BOETH,

70 saisies de demandes RQTH

Médecine préventive

807 visites médicales

(481 femmes et 326 hommes)

10 accidents de travail

6 accidents de trajet

517 entretiens avec le psychologue

Œuvres sociales

3 394 (+6%) agents bénéficiaires des Ticket restaurant au cours de l'année 2023

453 (+20%) agents bénéficiaires d'une

Prise en charge de la mutuelle

2511 (+4,5%) agents bénéficiaires du CNAS

Télétravail

118 demandes de télétravail

75 arrêtés d'autorisation de télétravail

70 agents formés

4 conventions de partenariat ont été signées pour la MAD de tiers-lieux

2225 ordinateurs, dont 666 ordinateurs portables

60 imprimantes, dont 8 acquises

107 copieurs, dont 5 acquis

Formation des agents

3 777 agents formés par le CNFPT pour un total de 1803 heures,

271 agents formés hors CNFPT :

Total : 53 418 heures

Coût : 788 205 euros

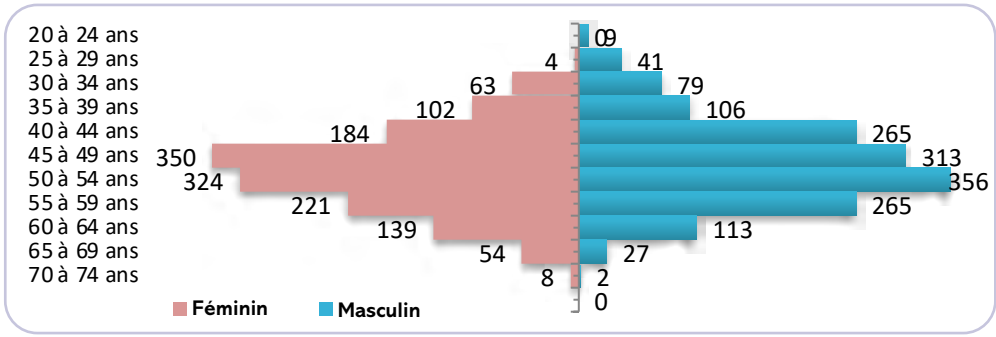
Dialogue social

570 agents reçus en entretien en face à face, **2** maintiens au poste,

21 reconnaissances BOETH,

70 saisies de demandes RQTH

Pyramide des âges des agents sur emplois permanents au 31/12/2023



Formation des agents

- Organisation de formations obligatoires d'intégration ou de professionnalisation, ainsi que des cours de préparation aux concours et examens professionnels, en collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) à Mayotte

Politiques inclusives

- Validation par le comité local FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) de la convention relative au financement des actions menées par la collectivité à destination des personnes en situation de handicap
- Organisation d'entretiens pour examiner les agents pouvant être reconnus en tant que bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH)
- Accompagnement des agents dans leurs démarches pour bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

- Organisation de visites médicales et d'un accompagnement psychologique des agents

Œuvres sociales

- Renouvellement de l'adhésion au comité national d'action sociale (CNAS), permettant aux agents de bénéficier des différentes prestations proposées dans leur catalogue
- Distribution des tickets restaurants (sous format papier) aux agents

Télétravail

- Publication d'une note de rappel à destination des agents sur la procédure de demande d'autorisation de mise en télétravail
- Formalisation administrative des situations de télétravail informelles après le recensement des agents en télétravail
- Poursuite de l'instruction des demandes d'exercice d'activité en télétravail des agents, aboutissant à la délivrance d'un arrêté individuel d'autorisation d'exercer en télétravail valable pour une durée d'un an maximum)

128 784 604 €

(hors masse salariale du budget annexe santé protection enfance de 48,4M€ et du service de transport maritime de 14,4M€)

Chiffres clés

Masse salariale et effectif

- **126,3 M€** (+4%) pour le budget principal

Effectif total : 3833 agents dont :

- **2435** (-1,42%) titulaires
- **590** (+7%) contractuels permanents
- **298** (-50%) contractuels non permanents
- **31** (+6,%) reconnus travailleurs handicapés, dont 69% en catégorie C
- **323** (+17%) agents CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi)

111 (-17%) départs d'agents permanents dont :

- **32** (-32%) à la retraite
- **21** (+17%) en disponibilité et détachement
- **17** (-46%) démissions, dont 14 de catégorie A
- **6** décès
- **215** (5%) agents mis à disposition
- **18** (-90%) stagiaires accueillis

Frais de missions et de déplacements (agents et élus) : **1 M €** (-33%)

Indemnités des élus départementaux : **846 K€**

Indemnités élus CESEM et CCEEM : **559 K€**

Perspectives 2024

Pilotage des ressources humaines, gestion des emplois et des compétences

- Révision des lignes directrices de gestion des ressources humaines
- Accompagnement des managers sur le respect des procédures, des droits et des obligations

Dialogue social

- Mieux suivre la mise en œuvre des protocoles de sortie de conflits

Formation des agents

- Préparation du plan triannuel de développement des compétences et des formations des agents
- Mise en œuvre et suivi des formations réglementaires obligatoires

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

- Sensibiliser les cadres et les agents sur les risques professionnels

Œuvres sociales

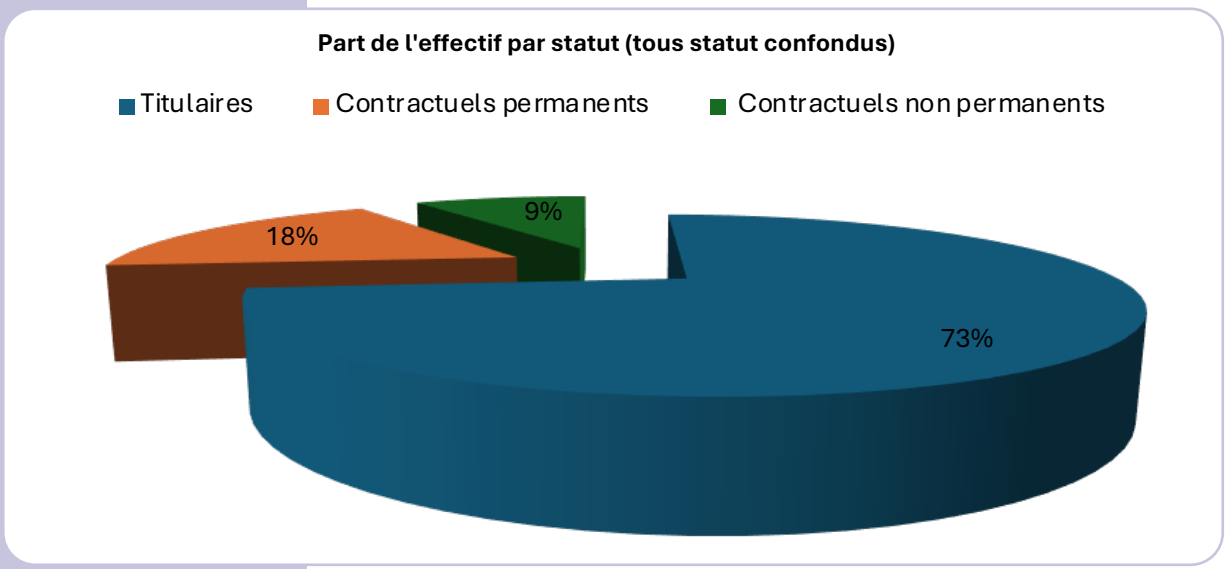
- Déploiement de tickets restaurants magnétiques sans contact
- Mise en place d'activités de bien-être et de cohésion (randonnée, ...)
- Mise en place de la complémentaire santé et prévoyance

Gestion du temps de travail

- Révision du règlement intérieur et application de l'obligation de 1 607h

Politiques inclusives

- Augmentation du taux d'emploi des agents ayant la RQTH
- Élaboration du plan triennal d'égalité femme-homme



Formation des agents

3 777 agents formés par le CNFPT pour un total de **1803** heures,

271 agents formés hors CNFPT :

Total : **53 418 heures**

et un coût de **788 K€**

Politiques inclusives

570 agents reçus en entretien individuel,

2 agents maintenus à leur poste,

21 reconnaissances BOETH,

70 saisies de demandes RQTH

Médecine préventive

807 visites médicales :

481 femmes et **326** hommes

10 accidents de travail

6 accidents de trajet

517 entretiens avec le psychologue

Œuvres sociales

3 394 (+6%) agents bénéficiaires des Ticket restaurant au cours de l'année 2023

453 (+20%) agents bénéficiaires d'une Prise en charge de la mutuelle

2511 (+4,5%) agents bénéficiaires du CNAS

Télétravail

118 demandes de télétravail

75 arrêtés d'autorisation de télétravail

70 agents formés

4 conventions de partenariat signées pour la mise à disposition de tiers-lieux



Moyens généraux, bâtimentaires et numériques



Réalisations 2023

Moyens généraux

- Sectorisation de la gestion des effectifs des techniciens de surface, des agents de sécurité et de gardiennage
- Externalisation de la sécurisation d'une partie des sites du département
- Mise en service du système de vidéosurveillance sur deux sites (à Baninga et à Coconi)
- Achat et distribution de bouteilles d'eau à l'ensemble des agents pendant la pénurie d'eau sur le territoire

Système d'information et de communication, outil numérique

- Organisation de plusieurs ateliers de travail afin de préparer la mise en place de la gestion électronique des documents (GED)
- Dématérialisation à hauteur de 95% des rapports de délibération et déploiement à 90% du parapheur électronique (iParapheur)
- Hébergement du cœur du système d'information au Datacenter

Aménagement numérique

- Lancement du marché des travaux d'interconnexion des sites
- de la collectivité à Mamoudzou jusqu'au Datacenter
- Lancement de la communication publique sur le haut débit (HD) et très haut débit (THD) dans le Sud de Mayotte
- Lancement des opérations de couverture mobile sur la route départementale 2 (RD2) et Saziley

Gestion du bâtiment

Patrimoine immobilier

- Actualisation du dossier des bénéficiaires des logements de fonction et mise en application du code général des impôts pour le paiement de leurs charges
- Participation aux travaux d'aménagement et de réhabilitation des locaux, ainsi qu'aux nouvelles constructions des bâtiments du Département

Maintenance et entretien

- Entretien et fleurissement des espaces verts des bâtiments administratifs de la collectivité
- Réalisation d'une évaluation de la gestion patrimoniale des bâtiments occupés par les agents

Transmission dématérialisée des actes

1 321 transmissions dont :

- 18 % relevant de l'assemblée
- 10 % relevant de la commande publique
- 32 % relevant des ressources humaines

4 935 courriers arrivés dématérialisés

Patrimoine immobilier

200 bâtiments

30 contrats de locations immobilières (baux)

10 bâtiments mis à disposition

Assurance des bâtiments

140 bâtiments assurés à Mayotte, la Réunion et en France pour

Une superficie de 85 902,85 m²

Cotisation annuelle de 119 K€ (police d'assurance dommages aux biens)

Mission « Etat des lieux d'après»

De 102 000 m² en 2018 à 85 903 m² en 2023 (-16 097m²), soit une baisse de la cotisation de 22 K€

Gestion et suivi des sinistres

11 sinistres enregistrés à Mayotte et à la Réunion (dégâts des eaux, cyclone à la Réunion, vols)

Coût des travaux :

PMI Passamainty : 3 540 €

CCEEM : 450 €

- Mise en place d'une mission de cadrage, en appui à un cabinet d'études, suivie par la formation d'une équipe-projet pour coordonner les visites et collecter les données

Assurance des bâtiments

- Poursuite de la mission annuelle « état des lieux d'après », afin de réduire la superficie totale des bâtiments assurés et la cotisation annuelle payée à l'assureur par le Département
- Gestion des démarches administratives effectuées avec l'assureur en cas de dégâts des eaux et de vols avec effraction (constats à l'amiable, rapports d'expertise)
- Sécurisation des zones sinistrées après le signalement du sinistre, en attendant le passage de l'expert en assurance

Perspectives 2024

Moyens généraux

- Extension du dispositif du système de vidéosurveillance sur l'ensemble des sites non sécurisés physiquement
- Acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) complets pour les techniciennes de surface et les agents de sécurité et gardiennage
- Formation des agents de sécurité pour le diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1 et 2) et télésurveillance

Système d'information et de communication, outil numérique

- Renouvellement des ordinateurs de plus de trois ans
- Déploiement progressif de l'outil applicatif de gestion foncière
- Validation des spécifications et mise en production des directions pilotes de l'application de gestion électronique des documents (GED)
- Acquisition de connecteurs GED et interfaçage avec le logiciel de gestion financière dans la finalisation de l'outil applicatif IODAS (gestion des dispositifs sociaux)

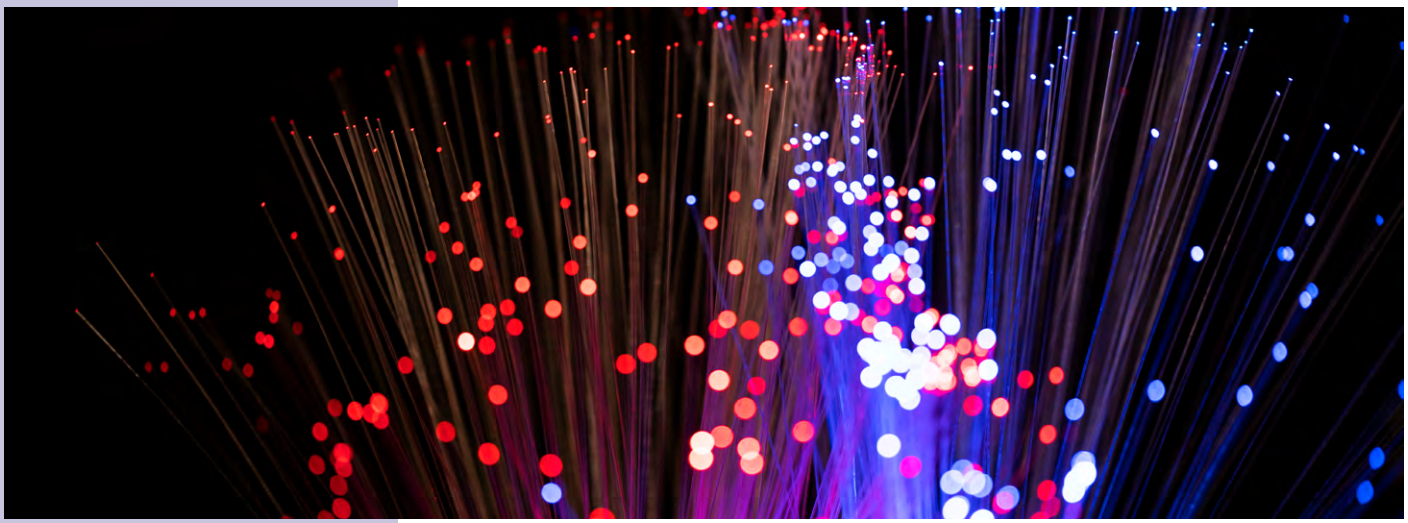
Gestion du bâtiment

Maintenance et entretien

- Mise en place de formations accordant une habilitation aux électriciens et jardiniers
- Mise aux normes des bâtiments du conseil départemental et établissements recevant du public (incendie, secours, électrique, mobilité réduite)
- Publication du rapport relatif à l'évaluation de la gestion patrimoniale des bâtiments occupés par les agents de la collectivé

Assurance des bâtiments

- Souscription de nouvelles polices d'assurance pour les nouvelles acquisitions en bâtiment du Département (nouvelles constructions ou bâtiments mis à disposition)
- Poursuite de la gestion du contrat d'assurance et des sinistres





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

20 159 918 €

Aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat

Innovation, attractivité économique

Tourisme

Agriculture, pêche et forêt

Laboratoire d'analyses

La collectivité départementale accompagne et soutient les entreprises mahoraises à l'innovation, au tourisme et à l'agriculture.

Cet accompagnement s'affirme par de multiples aides financières et d'octroi de terrains encourageant l'innovation et la relance d'autres filières par l'exportation et la commercialisation des atouts mahorais.

En ce sens, les partenariats avec les structures d'accompagnement se sont accentués par la mise en place de divers dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets.

Le département accompagne donc l'agriculture mahoraise en appuyant la professionnalisation et la montée en compétence des agriculteurs, dans l'aspiration d'une ouverture économique régionale d'une agriculture durable et inclusive.

9 646 885 €

Chiffres-clés

Appui aux porteurs de projet

200 dossiers traités sur **202** demandes de subvention reçues à l'agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM)

Aides directes attribuées au secteur économique

10 M€ dont :

- **6,6 €** aux structures d'accompagnement
- **3,4 €** aux entreprises et associations porteuses de projets

Répartition des subventions versées aux structures d'accompagnement, en 2023

ADIM	1 115 000 €
CCI Mayotte	935 000 €
CRESS Mayotte	461 000 €
CMA	390 000 €
Association de gestion et comptabilité (AGC) de Mayotte	180 000 €
Couveuse Oudjérebou	286 000 €
BGE	361 000 €
CMC	70 000 €
France Active	70 000 €
Pépite Optimum	70 000 €
Ouzoungouha Maécha	70 000 €
ARDEM	170 000 €
Total	**4 178 000 €**

Entreprises et associations porteuses de projet, 3,4 M€ Dont :

3,4 M€ dont :

- Aides à l'investissement pour 32 projets : 1 M€
- Soutien financier aux artisans taxi : 1,4 M€
- Aide à l'initiative des femmes (AIF) pour 6 projets : 18 K€
- Projet Initiative Jeunesse (PIJ) : 18,9 K€
- Aides au secteur économique de l'économie sociale et solidaire (ESS) **820 K€**

Prêts d'honneur : 365 K€

22 porteurs de projets avec avis favorable, dont :

- Création : **45%** d'entreprises
- Croissance : **55%** d'entreprises



Aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat

Réalisations 2023

Études stratégiques de développement économique

- Réalisation des études préalables à l'engagement de projets de développement du territoire : étude de désenclavement maritime et aérien du territoire, Mayotte territoire d'industrie (cluster), création d'un fonds d'investissement utilisant le capital-risque, Mayotte territoire de production d'hydrogène,
- Élaboration du Schéma Régional de l'ESS

Soutien aux porteurs de projet économique

- Soutien financiers aux entrepreneurs pour la création et la préservation d'emplois, via des dispositifs d'aides économiques : aide à l'investissement (AI), aide à l'investissement des femmes (AIF), projet initiative jeunesse (PIJ)
- Développement des services d'accompagnement et de l'appui-conseil aux entreprises locales : régularisation, montage de dossier de demande d'aides, suivi comptable des petites entreprises, création et animation de l'observatoire économique

Structuration des filières économiques

- Renforcer en compétences et moyens humains, les activités de contrôle et évaluation économique des structures d'accompagnement des entreprises,
- Création de l'association France Active, pour la reprise de la gestion du fonds de garantie
- Prise de délibération pour attribuer au dispositif « Fonds de Garantie » d'une dotation, pour son activation et son lancement,
- Accompagnement des intercommunalités et de leur office de tourisme pour le développement du tourisme dans leur territoire
- Formations des agents pour les activités de suivi, contrôle et évaluation de projets, d'entreprises et de structures d'accompagnement.

Perspectives 2024

- Validation et mise en œuvre du Schéma Régional de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Rédaction de la charte d'utilisation des clauses d'insertion sociale,
- Animation du projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »,
- Création d'un Service Economie Sociale et Solidaire,
- Etudes de faisabilité de créations de l'UNAT (Union Nationale des Associations Touristiques et de plein air), du « Village ESS », de l'OFS (Organisme Foncier Solidaire), du projet de la télémédecine dans le canal du Mozambique.

1 687 000 €

Chiffres-clés

Innovation

Appel à projet Innovation : **904 K€**

Cluster d'entreprises : **228 K€**

Concours « Innov'Action 976 » :

160 participants

22 porteurs de projet

5 lauréats : **10 K€**

Fonds régional de soutien à l'innovation

- **16** dossiers
- **13** entreprises
- **3** associations/établissements publics

Attractivité économique

4 entreprises mahoraises au Business Forum EU à Tanzanie

10 entreprises mahoraises à la mission de prospection à Madagascar

5 entreprises mahoraises au salon des Acteurs Economiques de Mahajanga, à Madagascar

Pôle innovation

16 dossiers de demande de financement reçus, dont :

10 dossiers en avis favorable

Pôle International et Attractivité (PIA)

9 missions de prospection

5 réponses aux demandes d'investisseurs

4 missions de démarches d'attractivité

7 animations organisées/contribuées

5 sessions de formation

2 enceintes de coordination sur les questions internationales : le COSI et le CIRM

Projet PIOM : 2,5 M€

- Co-financement : dispositif FRANCE 2030

Innovation, attractivité économique

Réalisations 2023

Soutien à l'innovation

- Poursuite des dispositifs de financement des entreprises
- Continuité du développement du projet plan innovation outre-mer (PIOM), afin d'accompagner le développement des initiatives visant à développer la cosmopée, la pharmacopée et valoriser les atouts des fonds marins et terrestres de Mayotte en mettant en place des projets innovants
- Accompagnement et organisation de formations afin d'assurer le suivi des entreprises en voie de développement
- Participation au salon de l'agence de l'innovation dans les transports
- Poursuite de la mise en place et du déploiement du projet open data

Stratégie, attractivité économique, octroi de mer

- Mise en œuvre de l'accompagnement export grâce au partenariat avec Business France, dans le cadre de la Team France Export (TFE), afin de gagner en visibilité pour Mayotte
- Promotion du territoire auprès d'investisseurs étrangers et nationaux vers le territoire mahorais par le recrutement d'une chargée de mission
- Intégration de l'ADIM dans l'écosystème internationale et placement au référent des sujets de l'internationalisation de l'économie et de la coopération économique régionale
- Coordination de la coopération régionale entre l'État et la collectivité, avec la mise en place d'instances telles que le comité stratégique de l'international (COSI) et la structuration du comité pour l'Intégration régionale de Mayotte (CIRM)
- Lancement des activités du pôle observatoire par le déploiement de l'outil « open data », indispensable à la prise de décision dans le domaine du développement économique du territoire
- Participation aux salons Business Forum EU et Business Forum Mozambique

Perspectives 2024

Soutien à l'innovation

- Suivi de la création du pôle d'innovation intégré de Mayotte (PI2M), dont l'ambition est de soutenir l'innovation et le développement durable du territoire mahorais (projet lauréat du « plan innovation outre-mer » de France 2030)
- Développement d'une offre de conseil à destination des entreprises souhaitant aller à l'international
- Ouverture de la plateforme « Open Data » au grand public et intégration de structures

Stratégie, attractivité économique

- Participation aux événements de promotion : contribution au forum des Îles de l'océan indien et déplacement à l'international, au Kenya
- Coordination du groupe projets « Mozambique/projet gazier » regroupant le département, la préfecture, le port, ainsi que les actions en faveur de l'attractivité du territoire (démarchage des sous-traitants de Total)

Tourisme

2 490 000 €

Chiffres-clés

Subvention versée à l'AaDTM

2,4 M€, dont :

1,5 M€ en fonctionnement

895 K€ programmes d'actions

45 K€ soutient à l'action « Miss Mayotte)

Actions programmées

40 K€ : Schéma de la signalétique

60 K€ : Campagne Séjours séniors pour **100 K** jeunes et **100 K** séniors

Fréquentation touristique

3 paquebots :

2 763 passagers

1 644 membres d'équipage

Participation aux salons touristiques

24ème salon international de la plongée sous-marine à Paris

- Présence de la délégation AaDTM
- **2 343** supports distribués
- **35** rendez-vous BtoB (presses, tour-operators)
- Retombées médiatiques (articles) :

5 articles publiés au niveau local

5 articles publiés dans les réseaux sociaux

Salon IFTM Top Résa à Paris

- **30 349** visiteurs
- **170** destinations exposantes
- Signature de **2** conventions de partenariat avec Atout France et Air austral
- Jeu concours pour un billet aller-retour Paris Mayotte

Salon SITV Colmar

- 20 000 visiteurs
- 250 exposants
- Jeu concours organisé pour gagner un billet d'avion aller-retour Paris-Mayotte

Animations :

Afterwork

Vernissage exposition

Réalisations 2023

Stratégie de développement touristique

- Organisation de la première édition du trophée du tourisme à Mayotte avec six catégories : prix restaurant de l'année, prix des activités/services expériences vacances, prix de l'hébergement de l'année, prix de l'attractivité, prix du lagon, prix spécial du jury
- Organisation de l'accueil de trois paquebots, en partenariat avec les associations
- Pilotage de l'étude sur le schéma de la signalétique, en partenariat avec le conseil départemental, l'Etat et les offices de tourisme des EPCI
- Participation à la deuxième édition de la campagne « séjours seniors »
- Mise en place de formations et d'ateliers thématiques dans le cadre de la professionnalisation des opérateurs touristiques

Promotion et commercialisation des produits touristiques

- Participation de Mayotte au Salon du Tourisme à Paris, afin de faire la promotion touristique de la culture mahoraise et la valorisation de la gastronomie locale (vente de plats et participation du chef à des émissions culinaires)
- Organisation du salon du tourisme de Mayotte, afin de valoriser le travail des acteurs du tourisme local ainsi que les produits locaux
- Edition d'un guide de la plongée sous-marine

Soutien aux porteurs de projet économique

- Réception de quinze porteurs de projets
- Lancement de la consultation publique « challenge création tourisme de Mayotte », afin d'accompagner les porteurs de projets touristiques lauréats

Perspectives 2024

Stratégie de développement touristique

- Mise en place d'outils au service des porteurs de projets
- Suivi et bilan annuel de la mise en œuvre du projet « valopêche »
- Organiser et participer à des événements annuels autour de l'économie bleue pour sensibiliser le grand public sur les opportunités
- Mobiliser le cofinancement des actions et des opérations (PO, CCT, AAP, AMI et autres instruments financiers)

7 917 894 €

Chiffres-clés

Aides aux structures agricoles : 1,4 M€
Aide à la modernisation : 375 K€

Aides à la modernisation
375 K€ en faveur de **20** bénéficiaires

Aide aux structures de développement agricole
1,46 M€ (dont **1,3 M€** en fonctionnement) en faveur de **6** bénéficiaires

Aides individuelles
2 délibérations en faveur des petites exploitations agricoles : **375 K€**

Programme Agrum Quam
59 agriculteurs sélectionnés ont planté
2 867 plants sur **10ha**
40 parcelles au total

Surveillance forestière
Feux de forêt : **94,6 ha**
Surface réhabilité : **46,6 ha**
Infractions : **427**
Reboisement des bassins : **45,12 ha**
Délianement au bénara : **53,10 ha**

Production de plants forestiers
Surface de production : **1200 m²**
Plants produits : **96 000 plants** (+34%)
Reboisement Bénara : **111 020 plans**

Production de plants d'agrumes
Variétés d'agrumes introduites : **21**
pieds-mères : **44 plants**
Bloc d'amplification : **95 plants**
Plants greffés : **4 036 plants**
Plants produits : **3 111 plants**
Plants distribuées : **2 700 plants**

Scierie
Volume de bois vendu : **5,5 m³**
Volume de bois élagué : **5 m³**

Travaux forestiers
Réhabilitation : **46,6 ha**
Surface reboisée : **45 ha**
Délianement : **53 ha**

Fréquentation du site
Journée internationale forêt : **90** élèves
Sortie découverte forêt départementale :
- Sohoa : **25** lycéens
- Bouéni : **56** personnes

Inauguration ruche : **35** personnes

Pêche, aquaculture
3 points de débarquement réalisés
149 barques en cours de mise aux normes



Agriculture, pêche et forêt

Réalisations 2023

Programme de développement agricole du secteur primaire

- Programme Agrum Quam : augmentation de la production et plantation de plants d'agrumes sur l'ensemble du territoire
- Aménagement du centre d'application agro-écologique à Miréréni et plantation de plants de cocoteraie et d'agrume
- Création et réhabilitation de pistes rurales : la piste Moigadza, la piste menant à la retenue collinaire de Combani et la piste Moipora
- Structuration du projet d'importation de viande bovine depuis Madagascar (développement conjoint de l'abattoir mahorais à Chirongui et l'abattoir malgache à Manambaro,) et du projet d'Agripolis à Coconi

Aménagement des territoires ruraux et gestion durable des forêts départementales

- Rafraichissement et restructuration de la végétation
- Organisation de la journée internationale de la forêt et d'une journée découverte
- Réhabilitation des parcelles des terrains occupés illégalement et lutte contre le déboisement massif et brutal du patrimoine forestier
- Aménagement forestier et travaux sylvicole par le reboisement des bassins versants et l'aménagement des forêts du Nord
- Surveillance forestière et lutte contre l'enlianement
- Continuité de l'aménagement du site de Coconi par la modernisation de la scierie et de la pépiniaire
- Plantation de diverses variétés de cultures de maniocs, bananes, taro et maïs

Soutien à la filière pêche et aquaculture

- Modernisation de points de débarquement des pêcheurs et construction de 3 halles à marrées
- Mise en place du groupement d'action local pour la pêche et l'aquaculture (GAMPA)
- Accompagnement des marins-pêcheurs à la mise aux normes des embarcations
- Étude sur le plan de valorisation de la filière pêche à Mayotte et sur la gestion des points de débarquements
- Rédaction de l'appel à projets pour la relance de l'aquaculture par l'installation

Perspectives 2024

Gestion et surveillance forestière

- Accentuer la surveillance des réserves et remettre à jour les sommiers de réserves
- Rattraper la mise en œuvre des aménagements de Bénara-Tchaourembo et Sohoa
- Poursuivre les réhabilitations avec les forces de l'ordre

Aménagement des territoires ruraux

- Terminer les travaux de bornage et ouvrir les périmètres
- Lancement de nouveaux projets FEADER et marchés publics pour rattrapage du retard de mise en œuvre des aménagements forestiers.
- Finaliser le renouvellement des conventions agro forestières et réaliser toutes les visites de suivi bisannuelles prévues
- Réalisation d'études pour la création et l'ouverture de nouvelles pistes

Exploitation et scierie

- Finalisation des travaux de modernisation de la scierie et de la pépiniaire
- Suivi des projets d'études, de formations et de rénovation FEADER

Production de plants et travaux forestiers

- Formation des agents en interne sur l'usage, la reconnaissance et l'identification des plantes forestières
- Orienter les travaux forestiers et de production par la voie des marchés publics pour compléter la production interne
- Réaliser un suivi mensuel des stocks de plants et livres « Arbres et arbustes » restants en librairie et en stock au SRF



Laboratoire d'analyses

Le laboratoire d'analyses départementales apporte une aide à la décision en matière de sécurité alimentaire, sanitaire et environnementale.

105 137 €

Chiffres-clés

3880 analyses **(+26%), dont :**

- Eaux : **2745** (+42%)
- Hygiène alimentaire : **1135** (-1%)

Recettes des analyses : **331 K€** (+20%), dont :

- Eaux : **226 K€** (+62%)
- Hygiène alimentaire : **104 K€** (-23%)

Réalisations 2023

Stratégie de développement touristique

- Participer activement à la gestion de la crise de l'eau qui a sévît sur l'île durant la fin de l'année 2023 et début de l'année 2024
- Accompagnement de l'ARS dans le cadre du marché de contrôle sanitaire des eaux : augmentation de la capacité analytique afin d'assurer les remise de l'alimentation en eau
- Poursuite des analyses des échantillons, réalisation des essais et contrôle qualité en eau, hygiène alimentaire et santé animale
- Réflexion sur la création d'un budget annexe laboratoire pour une meilleure visibilité de la gestion comptable

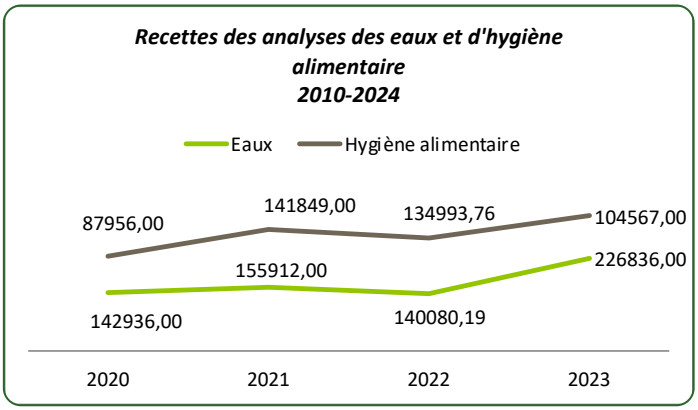
Perspectives 2024

- Obtention de l'accréditation Cofrac (norme ISO/CEI 17025) pour le laboratoire
- Concrétisation du projet multilab en se dotant d'un pôle technique
- Définir le nouveau statut et les missions du laboratoire d'analyses
- Préfigurer l'organisation d'une direction chargée de la recherche développement et innovation
- Adopter et mettre en œuvre le plan d'actions du laboratoire de recherche Multilab

Évolution des recettes

Les recettes des activités d'analyse en eau et hygiène alimentaire sont retracées dans le tableau ci-dessous.

Les sollicitations d'analyses proviennent d'une soixantaine de clients répartis sur toute l'île de Mayotte.





FORMATION, APPRENTISSAGE

45 382 578 €

Etudiants hors Mayotte, filières d'excellence

Formation professionnelle et apprentissage

Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers

L'accompagnement des étudiants pour le choix de leur filière est prépondérant. Dans cette optique, afin de couvrir les besoins grandissants de la demande, l'accès aux études supérieurs sur le territoire et en mobilité est facilité. Les étudiants poursuivant leurs parcours de formation hors Mayotte se voient octroyer plusieurs bourses et diverses autres aides mahorais pour les études hors Mayotte.

L'appui aux filières d'excellences contribue à pallier des difficultés d'attractivité de professionnels dans divers secteurs d'activité sur le territoire. Dans ce même esprit, le conseil départemental accompagne le domaine sanitaire et social, par l'augmentation des effectifs, en mettant en place des formations réparties à Mayotte, à la réunion et en métropole.

A plus forte raison, « la reforme pro » sur la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, confère aux régions « la possibilité » d'adopter une nouvelle posture quant à leurs modalités d'intervention en matière de formation professionnelle.

Pour l'efficacité des dispositifs, le travail de collecte d'informations et d'orientation du public est nécessaire.
Au-delà de la collecte, il s'agit donc d'animer et d'accompagner les modalités d'accès à la formation et aux rapports entre la formation et l'emploi au niveau régional, notamment les évolutions sur les besoins en compétence, en qualification, ainsi que la situation socio-économique du territoire. C'est en cela, que de tel dispositifs comme la plateforme « Mayotte formation » ou « la PLACE » existent afin de garantir l'accès à l'information et de s'inscrire dans la loi de l'offre et de la demande.

13 788 474 €

Chiffres-clés

Année scolaire 2022-2023

2 770 étudiants pris en charge

3 407 (+0,01) dossiers traités par la commission d'octroi de bourse et des aides (COBA), dont **81 %** acceptés

Bourses et diverses aides en faveur des étudiants mahorais hors Mayotte :

13,3 M€

13 médiateurs académiques

Subventions versées aux lycées et associations de parents d'élèves : **721 K€**

Répartition des étudiants :
24 doctorants

444 en master

1 265 en licence, licence professionnelle

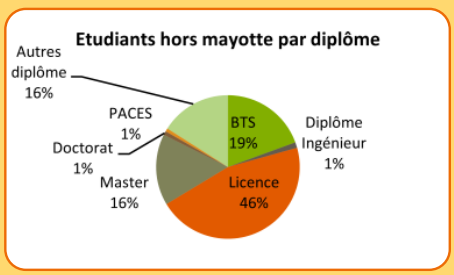
538 en BTS

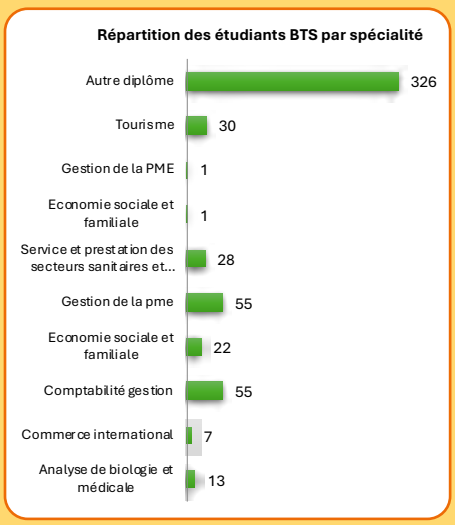
452 dans d'autres cursus

CUFR Mayotte :
Soutien à l'association des étudiants du centre universitaire de Mayotte : **80 K€**

Dépenses du projet PEPITE : **745 K€**

Participation de la collectivité : **40 K**





Etudiants hors Mayotte, filières d'excellence

Réalisations 2023

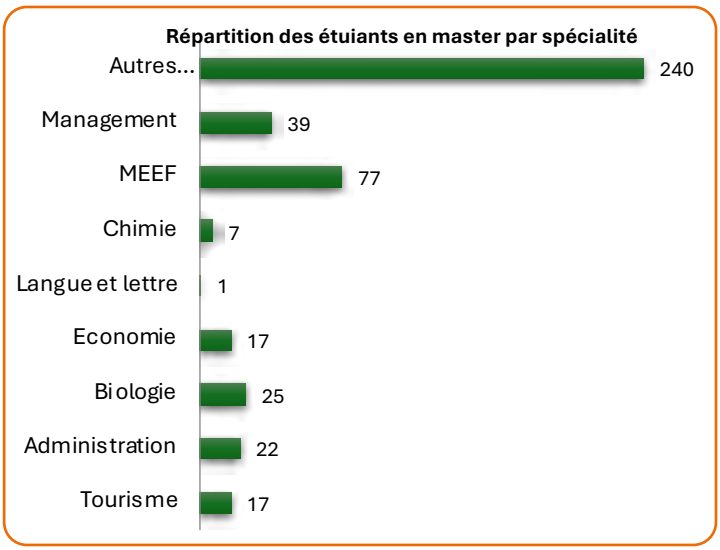
Enseignement supérieur et filières d'excellence

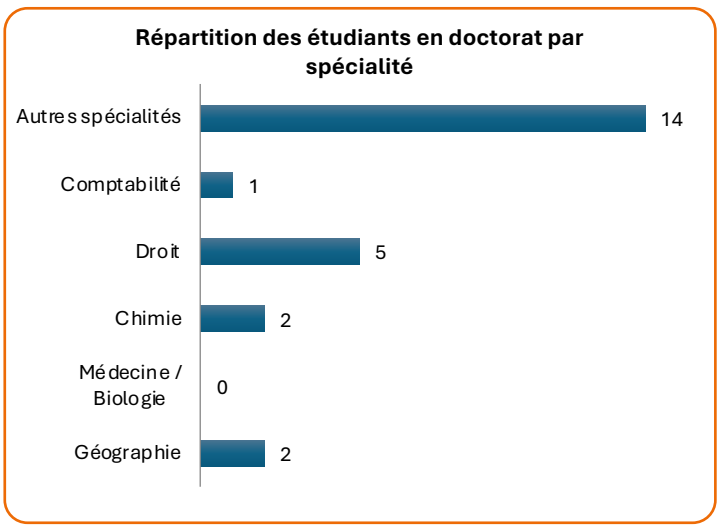
Bourse et aide

- Signature de la convention FSE pour le dispositif de médiation social dans les académies qui accueillent le plus d'étudiants mahorais.
- Signature d'une convention avec l'autorité de gestion relative au financement par le fonds social européen (FSE) du dispositif de médiation sociale dans les académies qui accueillent le plus d'étudiants mahorais
- Finalisation du programme de recherche sur la valorisation durable de la biodiversité mahoraise par l'innovation en cosmétique

Recherche et schéma stratégique

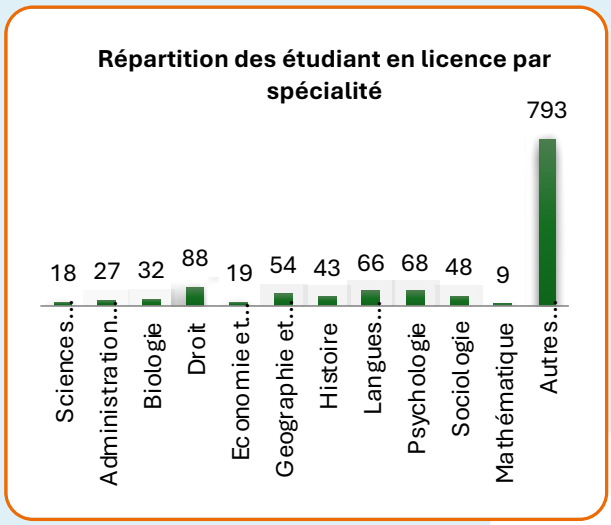
- Mise en œuvre du schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation (SRESRI)
- Soutien à la mise en place du projet PEPITE (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entreprenariat)





Soutien aux actions éducatives et parascolaires

- Sélection des offres après le lancement de l'appel à projets relatif à « l'accompagnement des associations étudiantes sur les thèmes de l'accueil, l'intégration sociale et scolaire, la rupture de l'isolement »
- Soutien pour l'achat des manuels scolaires pour les associations des lycées de Mayotte (Lumières, Younoussa Bamana, Sada, Cité du Nord, Petite-Terre)



Perspectives 2024

Étudiants hors Mayotte

- Organisation d'une journée d'information à destination des étudiants primo-partants, ainsi que d'un salon de l'étudiant et de l'alternant
- Réalisation d'une vidéo tutorielle résumant les différentes étapes, les démarches à faire et les délais à respecter pour constituer un dossier de demande de bourse

Recherche et soutien aux actions parascolaires

- « Participation au projet « Ecole hors les murs », piloté par le rectorat de Mayotte, consistant à organiser des activités pédagogiques permettant aux élèves de trouver un sens concret à leurs apprentissages
- Déploiement du dispositif « chercheurs d'avenir »



Formation professionnelle et apprentissage

28 318 066 €

Chiffres-clés

2 472 stages conventionnés en faveur des demandeurs d'emploi (**79%** de femmes et **21%** d'hommes)

Formations sanitaires et sociales

7,9 M€ engagés de 2022 à 2025 pour la formation de **394** étudiants par **13** instituts spécialisés, répartis comme suit :

LOCALITÉ	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	COÛT
MAYOTTE	264	7 M€
HEXAGONE	211	8 M€
RÉUNION	22	474 K€

3 M€ de dépenses 2023 relatives aux bourses, aux frais pédagogiques et de transport

Formation et insertion professionnelle, apprentissage

18 373 mesures déployées pour sécuriser les parcours des bénéficiaires dont :

16 881 (+20%) pour soutenir les structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle

1492 (-54%) pour toutes les interventions directes en faveur des bénéficiaires

Rémunération stagiaire : **10,5 M€**

Accompagnement financiers aux structures et organismes d'insertion : **9,4 M€** (-12%) dont :

- ANAF : **154 K€** / GIP FCIP : **120 K€**
- CRIJ : **160 K€** / AKTO : **20 K€**
- MESSO : **300 K€** / Pôle emploi : **2 M€**
- Apprentis d'Auteuil : **216 €**
- Mission locale : **850 K€** / CCI : **416 K€**

EPA LAREFORM

7488 mesures en dossiers traités avec l'ASP par délégation de services (commandes publique 2018-2022), dont :

- **2 807** hommes
- **4 681** femmes

220 entrés en formation pour PRFP et AI

Mobilité hors Mayotte

1,7 M€ versés à LADOM pour les actions de formations en mobilité

599 stagiaires conventionnés (+81,50%)

176 stagiaires conventionnés à la CCI Mayotte

Réalisations 2023

Formation professionnelle locale des demandeurs d'emploi

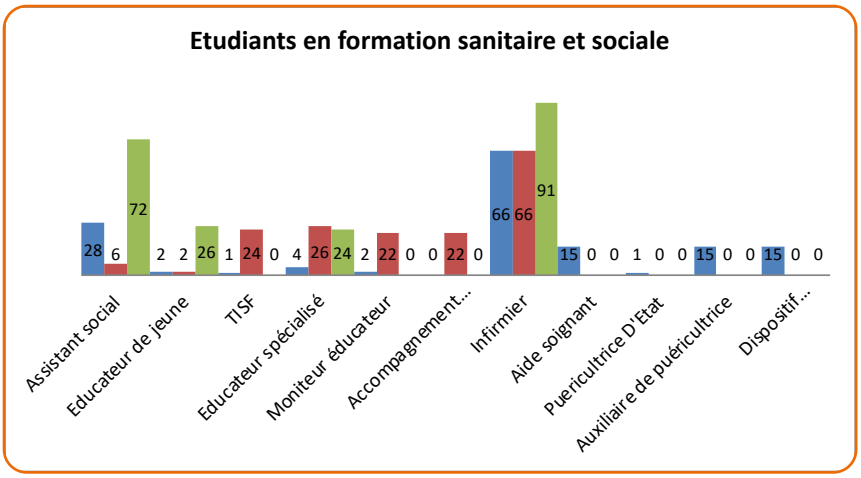
- Mise en œuvre du programme régional-commande publique de formation et d'un dispositif d'aide individuelle vers l'emploi (AI), en vue de faciliter le recrutement
- Création de l'établissement public administratif « LAREFORM PRO de Mayotte », afin de favoriser l'insertion et la formation professionnelle à Mayotte
- Accompagnement des demandeurs d'emploi à l'insertion professionnelle avec des stages conventionnés, dans le cadre des deux dispositifs en cours
- Progression de deux nouvelles catégories de publics, handicapés et détenus, dans la demande de formation et vers l'insertion professionnelle

Formation via EPA LAREFORM PRO de Mayotte

- Mise en œuvre effective de la première commande de formation professionnelle
- Acquisition de l'outil de gestion financière autonome

Formation sanitaire et sociale

- Prise en charge de formations sanitaires et sociales à Mayotte, à la Réunion et à l'Hexagone pour répondre aux besoins de recrutement locaux, en partenariat avec des organismes spécialisés dans plusieurs régions de la métropole et dans l'océan indien



Insertion professionnelle

- Accompagnement financier des structures chargées de l'insertion (insertion par l'activité économique notamment) et de la formation professionnelle (Mission Locale, CRIJ, Wenka Culture etc...)
- Lancement de l'appel à projet Soutien à l'investissement dans les CFA

Mobilité hors Mayotte

- Développement de la formation professionnelle par la voie de la mobilité, en exploitant davantage la coopération décentralisée dans la région de l'Océan indien, la coopération régionale, mais aussi des formations à l'international en partenariat avec l'État via LADOM

Perspectives 2024

- Mobilisation des recettes supplémentaires sur des dispositifs de financement (fonds social européen, fonds Interreg FEDER-FSE+, PUIC, contrat de convergence et de transformation, fonds de soutien et d'investissement de l'apprentissage

9 031 €

Chiffres-clés

Contribution au GIP Carif Oref : **3,3 M€** (-5%)
Subventions versées au titre du PUIC : **3,3 M€**

Certification QUALIOPI

91 organismes de formation accompagnés, dont **78%** certifiés

Site internet « Mayotte emploi formation »

Offre de formation linguistique et savoir de base

27 sessions de formation pour le dispositif OPRE (Ecole ouverte aux parents) dans **27** établissements scolaires, **31** organismes recensés en 2023

Mayotte talents numérique avec SAYNA: **120** personnes Inscrits

JNAI 2023 : **200** participants et **8** partenaires mobilisés

Action de formation	Nombre de stagiaire	Sortie positive
Préfiguration Cléa	337	40
FT	363	30
Fcouplée	95	31

Accueil et accompagnement à l'orientation et à l'insertion

83 ateliers et forums organisés par la CDM et ses partenaires, dont **39** par le bus numérique

40 827 usagers accueillis et accompagnées

13 362 personnes sur les sites de Mamoudzou et Koungou

25 917 dans les espaces numériques décentralisés

1548 personnes par le bus numérique
Actions d'information et d'orientation

11 167 usagers accueillis et accompagnés

2 forums des métiers organisés
1 485 collégiens et lycéens accueillis et accompagnés

30 ateliers réalisés sur les métiers



Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers

Réalisations 2023

Collecter, diffuser et informer sur la formation

- **Evolution du site sur les offres de formation « Mayotte Formation »**
  - Travaux de migration des offres vers la nouvelle plateforme de collecte
  - Accompagnement des organismes de formation sur la nouvelle plateforme
- **Animation de la plateforme LA PLACE**
  - Création d'un espace collaboratif sur l'orientation pour tous + rédaction d'un questionnaire de recensement et recueil des besoins
  - Mise en place d'un groupe de travail autour de l'apprentissage (DEETS, AKTO, Conseil Départemental, CARIF OREF);
- **Actions d'accueil, d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion**
  - Orientation (découverte des métiers pour les scolaires et les étudiants)
  - Reconversion professionnelle et création d'entreprise, Recherche d'emploi,
  - Inclusion numérique (Équipement et inauguration de la plateforme numérique de Doujani Mamoudzou en partenariat avec l'association espoirs et réussite)

Observation et aide à la décision

- Développement d'une cartographie interactive en ligne sur l'offre de formation (y compris par apprentissage)
- Lancement de la campagne de collecte et de suivi des données avec la plateforme « DAFINE »
- Contribution au réseau des Carif Oref (RCO) :
  - Animation des travaux d'évaluation du CPRDFOP MAYOTTE 2019-2022
  - Bilan de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle (CEP) régional pour les actifs occupés sur la période 2020-2023
- Professionnalisation des acteurs de l'orientation de la formation et de l'emploi (CFA, stratégie d'achat)

Formation et insertion à l'emploi

- Lancement et attribution des formations savoirs de base (CLEA, couplée, territorialisée)
- Organisation de réunions d'information collectives à l'appui à la mobilisation et le repérage des publics
- Lancement du programme « Mayotte talents numériques » avec SAYNA
- Organisation d'un ciné-débat sur la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme au cinéma Alpajoe dans le cadre des journées nationales d'action contre l'illetrisme (JNAI)

Perspectives 2024

Animation, ressources, formation et orientation sur les métiers

- Accompagner tous les acteurs du champ de l'insertion et de la formation professionnelle dans leur évolution et leur modernisation
- Mettre en œuvre et animer les différents axes et mesures préconisées à travers le plan de développement des compétences des secteurs sanitaire médicosocial et social (Suha na Maécha)
- Renforcer le suivi et s'assurer du versement réel des cofinancements validés dans les conventions d'objectifs et de moyens (PUIC, LADOM, Mission locale, CRIJ, etc).



RÉSILIENCE TERRITORIALE

88 343 737 €

Transport terrestre, liaison maritime

Aménagement, exploitation des ports

Biodiversité, transition écologique et énergétique

Le développement harmonieux du territoire de Mayotte est un grand défi pour le conseil départemental. En effet, la collectivité investit dans l'ensemble des communes et EPCI au travers du Contrat de Convergence et de Transformation.

Le développement du transport multimodale, s'inscrit sur l'amélioration de la liaison maritime du sud et du nord vers la Petite-Terre, par la réception de deux nouveaux navires amphidromes, et aussi par le déploiement du système de la billettique.

De plus, le développement s'accompagne en parallèle de l'aménagement réhabilitant le port de Longoni pour une meilleure fréquentation et accueil des navires.

A travers des aménagements en cours, le département/région met l'accent sur la biodiversité de Mayotte et de la nécessité de protéger le patrimoine naturel autours du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et du plan de formation.

Enfin, les foyers mahorais se convergent vers une utilisation des énergies renouvelables (soleil, mer) par l'augmentation des installations des chauffe-eaux solaires et des panneaux photovoltaïques.

78 353 153 €
(y compris les charges de personnel du STM)

Chiffres-clés

Transport scolaire

28 314 (+6%) élèves transportés

7 lots géographiques, dont **1** lot de gestion et **6** lots d'exploitation

4 millions de kilomètres parcourus

Dépenses : **45,6 M€** (+7%) dont **9,8 M€** pour le lot de gestion et **35,8 M€** pour les lots d'exploitation

30 015 cartes de transport vendues pour **290 K€** de recettes (+12%)

8 réunions du conseil de discipline pour examiner **34** cas d'infractions liées aux ramassages scolaires

Transport interurbain

Service des navettes en Petite-Terre

2 lignes exploitées : (Pamandzi-Dzaoudzi / Labattoir-Dzaoudzi)

956 personnes transportées en **3** mois

2 véhicules utilisés de plus de **50** places

Coût du marché pendant 3 mois : **76 K€**

AMO organisation et gestion du réseau de transport interurbain : **127 K€**

Etude de faisabilité du projet de transport par câble : **183 K€**

AMO organisation de la gestion du transport maritime de voyageurs : **95 K€**

Maîtrise d'œuvre du pôle d'échange multimodal (PEM) de Mamoudzou : **777 K€**

Maîtrise d'œuvre partielle pour le suivi des travaux du PEM de Mamoudzou : **305 K€**

Maîtrise d'œuvre de la gare maritime multimodale de Foungoujou : **3,4 M€**

Maîtrise d'œuvre de l'aménagement des lignes de transport maritime de voyageurs : **1 M€**

Traversée maritime Grande-Terre et Petite-Terre

Charges de personnel : **14,4 M€** (+6%)

Recettes propres du STM : **5,1 M€** (contre 4,4 M€ en 2022, soit +16%)

Dépenses de fonctionnement : **17,9 M€** (contre **17,1 M€** en 2022, soit +5%)

Flotte de **7** navires disponibles

Polé, Karihani, Georges Nahouda, Maoré Mawa, Safari Djema, Chatouilleuse et Imane

41 agents supplémentaires recrutés

Nombre de traversées

5 551 149 (+8%) passagers piétons

560 787 (+12%) deux roues

538 682 (+15%) véhicules légers

94 429 (+8%) véhicules utilitaires

30 288 (+4%) poids lourds



Transport terrestre, liaison maritime

Réalisations 2023

Transport terrestre scolaire, collectif et occasionnel

- Contrôle de la bonne exécution des services proposés par les titulaires des contrats de transport
- Mise en place d'un système d'alerte et de contact direct des conducteurs au service de régulation de la société Transdev Mayotte, appelé système d'aide à l'exploitation à des fins d'information voyageurs (SAEIV)
- Déploiement de l'application « SOS HalO' », permettant aux élèves d'alerter leurs proches et le service de régulation de la société gestionnaire en cas de danger
- Organisation de réunions avec le Rectorat, la Préfecture, le gestionnaire du réseau, les exploitants, les syndicats des salariés et les forces de l'ordre, afin de tenter de trouver des solutions aux incidents de caillassages des bus
- Application de plusieures mesures pour lutter contre les caillassages des bus
- Lancement de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour un transport par câble à Mayotte dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Transport maritime et traversée Grande-terre et Petite-terre

- Livraison et mise en service de deux nouveaux navires amphidromes (Chatouilleuse et Imane) pour le service des transports maritimes (STM)
- Recrutements d'agents contractuels et titulaires pour une meilleure exploitation des barges
- Réfection de cales passagères et amphidromes et des gares maritimes de Dzaoudzi (Ballou et Issoufali)
- Mise en place de rotations supplémentaires pour absorber le trafic grandissant de l'aérien et de l'absence du Polé et du Karihani
- Organisation de formations et visites médicales afin de se conformer aux dispositions obligatoires de la règlementation maritime

Perspectives 2024

Transport terrestre scolaire, collectif et occasionnel

- Mise en place du réseau des transports interurbains
- Reconduction du service des navettes en Petite-Terre, avec deux lignes exploitées et du marché de transport occasionnel
- Lancement du marché de transport des agents du conseil départemental

Transport maritime et traversée Grande-terre et Petite-terre

- Amélioration de la gestion des ressources humaines, l'expérimentation de la pointeuse GTT et la mise en œuvre du plan pluriannuel de formation 2022-2024
- Déploiement du système de la billettique, des équipements numériques et exploitation des fonctionnalités du progiciel de gestion
- Commandes de trois nouvelles barges et de navettes rapides pour désengorger le trafic et réception de la nouvelle grue
- Remise en service Safari Djéma et le Maoré Mawa pour la ligne Dzaoudzi-Longoni et arrêt technique décennal du Georges Nahouda
- Création de lignes maritimes Dzoumogné-Mamoudzou et Iloni-Mamoudzou

6 6375 €

Chiffres-clés

Port de Longoni

Redevances versées au titre de la DSP : **7 M€**

Escales commerciales

- CMA-CGM : **81**
- MSC : **18**
- CMAT : **25**
- GMC : **20**
- Autres : marine nationale, scientifiques : **23**

Nombre total d'escales de navires : **172** (trafic maritime : -7%)

Fréquentation du port

Porte-containers CMA-CGM : **81**

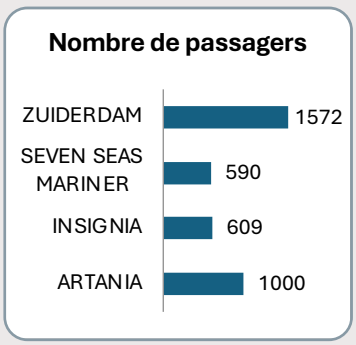
Porte-containers MSC : **18**

Produits pétroliers : **11**

Gazier : **9**

Ciment pompage : **8**

Navires croisières



Tonnages 2023

Tonnages terminal de conteneurs :

- Importation : **355 902**
- Exportation : **10 015**
- Tranbordement : **118 670**

Tonnages terminale conventionnel :

- Cementis : **52 098**
- Big bag : **82 877**
- Pétroliers : **133 401**
- Gaziers : **6035**
- Escales : **34**

Gare internationale de Dzaoudzi cabotage régional :

Nombre d'escales : **356** (-0,11%)

Embarqués : **50 172** passagers (+4%)

Débarqués : **25 839** passagers (+12%)

Droits de port acquittés / recettes : **65 K€** (-11%)



Aménagement, exploitation des ports

Réalisations 2023

- Diagnostic de la structure du quai n°2 et du terminal pétrolier et gazier (TPG) au port de Longoni
- Travaux de réhabilitation du quai n°1
- Réalisation de divers travaux de la gare maritime internationale (clôtures, panneaux au sein des sites, portails électriques, mise en place de badge d'accès à la gare de Dzaoudzi, formation sûreté des ACVS pour renouveler les agréments, ...) qui sont prévus dans les plans de sûreté et de sécurité portuaire

Perspectives 2024

- Poursuite des travaux de réhabilitation du quai n°1 au port de Longoni et remplacement des quatorze défenses sur le qui n°2
- Début de la remise en état du terminal pétrolier et gazier
- Etudes et début de la ocnstruction de la gate sud du port de Longoni
- Mise en place de la vidéosurveillance et de la radiocommunication à la gare maritime internationale de Dzaoudzi
- Finalisation de l'élaboration du schéma directeur du port de Mayotte
- Lancement des travaux de clôture de la gouvernance actuelle Port de Longoni (audit de l'exécution de la délégation du service public) et réflexion sur la gouvernance future qui devra débutera en novembre 2028

9 924 208 €

Chiffres-clés

Entretien du domaine public fluvial

	Secteur Ourovéni haut	Secteur Ourovéni bas
Chantiers nettoyés	12	10
linaires nettoyés	1147 m	213 m
Surface nettoyés	443 m^2	1094 m^2
Déchets ménagers	24 m^3	1,35 m^3
Bois débités	15 m^3	70 m^3
Déchets verts enlevés	320 m^3	665 m^3

Participation financière au projet d'aménagement du site naturel d'Ambato : **400 K€**

Sensibilisation à l'environnement

2589 personnes sensibilisées

- Animations scolaires

15 interventions

906 élèves sensibilisés

- Animations de loisirs en accueil collectif de mineurs (ACM)

12 interventions

373 jeunes sensibilisés

210 encadrants mobilisés

- Formation des animateurs BAFA

25 stagiaires animateurs

- Promotion des sites naturels gérés par le Département

Sites concernés : Ourovéni, Karihani et Ambato

67 agents du CD ont participé à des sorties axées sur la thématique de l'eau, la faune et la flore

L'éco-responsabilité : **700** agents du Département sensibilisés au CD

Programme « Watty à l'école » (**21 K€**)

212 ateliers réalisés soit, **2751** élèves sensibilisés

18 écoles dans **14** villages

Biodiversité, transition écologique et énergétique

Réalisations 2023

Gestion des ressources en eau, des déchets et du patrimoine naturel

- Adoption d'une délibération relative à la création d'un office de l'eau, afin de favoriser la construction de nouvelles infrastructures et ouvrages,
- Lancement de la mise en œuvre opérationnelle du schéma d›entretien et de restauration des rivières de Mayotte (SERRM),
- Réalisation des travaux d'entretien du domaine public fluvial avec le ramassage des déchets ménagers et des embâcles formés par les végétaux dans les cours d'eau
- Accompagnement financier du projet d'aménagement du site naturel d'Ambato

Sensibilisation à l'environnement, préservation de la biodiversité

- Actualisation des données de référence du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD),
- Réalisation de l'enquête sur l'installation de traitement des ordures ménagères (ITOM),
- Réalisation d'un état des lieux sur la politique de conservation des tortues marines et d'une étude de préfiguration sur une structure dédiée aux tortues marines avec l'assistance en maîtrise d'ouvrage (AMO) du groupe Élan
- Renouvellement des actions de sensibilisation de la population à l'environnement

Énergie propre et renouvelable

- Poursuite de la campagne de promotion de la production et la consommation d'énergie propre,
- Déploiement du programme « Watty à l'école » sur tout le territoire de Mayotte, afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes à adopter pour économiser l'eau et l'énergie dans leur établissement scolaire et leur domicile

Electrification rurale

- Poursuite des travaux sur l'électrification rurale (mise en service rapide des ouvrages et l'accompagnement des agriculteurs éloignés du réseau public)

Perspectives 2024

Gestion des ressources en eau, des déchets et du patrimoine naturel

- Mise en œuvre opérationnelle du SERRM et poursuite de l'entretien du domaine public fluvial
- Renforcement de la lutte contre les infractions et les incivilités dans les cours d'eau par un partenariat direct entre le Département et le parquet

Sensibilisation à l'environnement, préservation de la biodiversité

- Démarrage des actions inscrites dans le PRPGD et suivi de leur mise en œuvre
- Participation avec les services de l'Etat aux repérages et à la destruction d'ouvrages illégaux de prélèvements d'eau dans les rivières
- Choix du site d'implantation de la structure dédiée aux tortues marines

Énergie propre et renouvelable

- Republication de l'appel à projets pour la construction de six stations de recharge 100% solaire pour les véhicules électriques du Département
- Poursuite de la campagne de cofinancement des installations photovoltaïques en autoconsommation individuelle et des chauffe-eaux solaires

Énergie propre et renouvelable

162 dossiers traités d'installation de chauffe-eaux solaires pour un montant de **172 K€**

78 chauffe-eaux solaires installés

Installations de panneaux photovoltaïques (PV): **199 K€**

Travaux d'électrification rurale

Dépenses : **9 M€**

29 km de câbles posés

21 postes de transformation HT/BT

Montant des subventions accordées aux associations environnementales : **84 K€**



2023

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

58 155 494 €

Affaires foncières

Infrastructures, routes, aménagement numérique

L'aménagement du territoire est l'un des axes majeurs de la stratégie de la collectivité.

Dans cette perspective, la collectivité renforce les mesures de maîtrise foncière dans la lutte contre l'occupation illégale des parcelles de la collectivité et d'envisager des zones d'aménagement concertées.
La maîtrise foncière requiert ainsi l'accélération de la régularisation des terrains domaniaux.
Aussi, une dématérialisation des processus de gestion des actes fonciers s'avère indispensable.

Parallèlement, le conseil départemental agit pour préparer le territoire de demain, en mettant en œuvre des projets de raccordement du territoire au haut et très haut débit internet par la fibre optique. Il investit pour créer la multimodalité (pôles d'échanges multimodaux, transport collectif interurbain, liaisons maritimes).

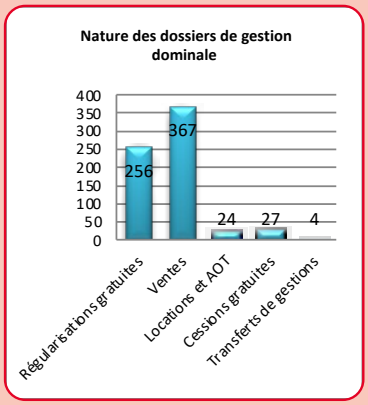
La couverture du territoire par le très haut débit est un des projets phares du Département, afin de développer l'attractivité de Mayotte et favoriser son désenclavement dans la région.

244 365 €

Chiffres-clés

Gestion domaniale

678 (+18,5%) dossiers traités

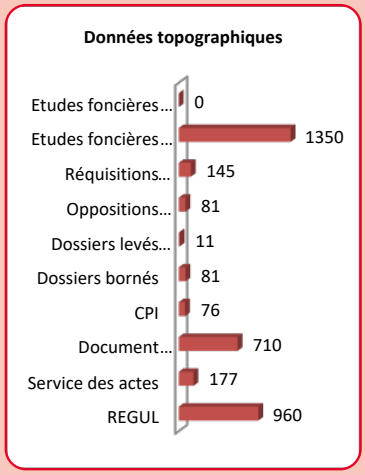


9 Commissions Patrimoine et Foncier organisées (CPF)

1 280 (-18%) dossiers examinés, dont :

- **583** avis favorables
- **120** avis défavorables

Topographie



Régularisation foncière

143 (+54%) actes de reconnaissance de propriété définitive délivrés

415 (+22%) actes de reconnaissance de propriété définitive en cours de finalisation

390 (-10%) réquisitions et procès-verbaux publiées

Études en aménagement foncier

2 interventions d'occupation illégale

Brigade foncière

1496 dossiers traités sur **6533**

Service des actes

12 transferts de propriété pour les communes

Affaires foncières

Réalisations 2023

Gestion du domaine et régularisation foncière

- Contrôle de la bonne exécution des services proposés par les titulaires des contrats de transport
- Lancement de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour un transport par câble à Mayotte dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Étude du foncier en vue d'implanter un projet d'aménagement et transaction immobilière

- Analyses foncières des sites pour les gares terrestres et pour la route Coconi et son contournement et indemnisation des propriétaires (Mgambani)
- Suivi de la procédure d'expulsion de l'occupant du site et suivi de la cession à l'Etat du foncier pour le rond-point du PEM de Dzoumogné.
- PEM Chirongui / caniveau : Exécution du protocole d'accord avec le particulier, propriétaire du site pour le caniveau
- Recherche de sites pour la maison des personnes âgées de Kawéni et le stade territorial du nord
- Cessions supplémentaires de fonciers pour l'augmentation de la retenue Ouroveni
- CHM - Nouvel Hôpital de Combani : Analyse foncière du site et de ses environs, extension de l'Hôpital de Mamoudzou et suivi de la cession au CHM de ce foncier de la zone Batrolo (vente terminée)
- Cessions onéreuses et gratuites au profit d'entreprises privées, aux communes et aux particuliers

16 cessions onéreuses dont **14** aux particuliers

3 ventes de parcelles : **80 K€**

131 dossiers validés dont **102** dossiers envoyé au service topo pour bornage

Urbanisme

12 cotech et COPIL

Brigade foncière

Sollicitations des différents services fonciers dans les missions qui leurs sont propres (constat d'occupation, vérification des documents d'arpentages, résolution de conflits ....)

Service urbanisme

- Contribuer aux différentes études initiées par l'EPFAM (établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte) et les EPCI dans le cadre de l'élaboration des projets d'intérêt général
- Organisation des ateliers internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine.
- Co organiser avec l'Office de l'eau de la Réunion, les assises outre-mer de l'assainissement non collectif Océan indien à la Réunion, du 6 au 8 novembre 2023.
- Amélioration du cadre de vie (Accompagner les communes et les EPCI...)

Perspectives 2024

Transport terrestre scolaire, collectif et occasionnel

- Mise en place d'un processus pour l'envoi en signature des actes
- Évolution de l'organisation et informatisation des processus de gestion, afin de sécuriser et d'accélérer la délivrance des actes fonciers (reconnaissance de propriété définitive, location, vente de parcelles,...)
- Ajustement de la grille de tarification de l'occupation du domaine de la collecte



57 911 129 €

Chiffres-clés

Dépenses en investissement relatives à la construction d'infrastructures et de bâtiments publics : **55,9 M€**

Infrastructures médicaux-sociaux :

7 opérations en phase d'étude

10 opérations en cours de travaux

Infrastructures routières :

450 K€ pour la communication sur la concertation publique sur le projet de BUM

2,3 M€ pour la couche de roulement de la RD1, avec **1850m** de chaussées et trottoirs

8,5 M€ pour la stabilisation du talus de Soulou

Raccordement du territoire par fibre optique :

Raccordement au très haut débit internet (THD) : **78 km** (dont **31 km** de fibres déployées dans le sud)

Réseau de collecte dans le sud :

- **5** NRA opticalisés
- **500** lignes éligibles à l'ADSL

Montée en débit dans le nord et Petite-Terre :

7 SR-MeD

Recettes des subventions :
PFTH : **250 000 €**
FEDER : **1 M€** pour le 6.2



Infrastructures, routes, aménagement numérique

Réalisations 2023

Ouvrages en bâtiment

- Analyse des offres pour le projet de construction du bâtiment des archives départementales après l'obtention du permis de construire
- Publication des documents de la consultation pour la construction du bâtiment du centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de Mayotte
- publication des documents de la consultation concernant les projets de construction des PEM de Mamoudzou et Dzoumogné

Infrastructures routières

- Saisie de la commission nationale du débat public (CNDP) et réalisation de la concertation publique relative au projet de BUM pendant deux mois, et présentation d'un bilan de cette concertation rédigé par les deux garants désignés par la CNDP
- Lancement d'une campagne de communication sur le projet de BUM auprès de la population : création d'un site internet dédié (www.mayotte-bum.fr), participation à des émissions de télévision, diffusion de publicités (dans la presse écrite, à la télévision et à la radio), organisation de réunions publiques et institutionnelles
- Mise en place de la couche de roulement et des trottoirs de la RD1 entre Combani et l'entrée de Chirongui
- Stabilisation du talus de Soulou sur la RD1

Aménagement numérique (réseau internet haut et très haut débit)

- Lancement du marché de délégation de service public pour le déploiement du réseau fibre optique jusqu'à l'abonné
- Signature des conventions FEDER (OS 1.5.1 et 15.4) et poursuite de l'instruction du 6.2
- Signature des premières commercialisations des lignes FTTO
- Organisation du CRSN (Comité régionale sur le numérique) organisé par le CD et le Préfet
- Lancement du marché de travaux d'interconnexion des sites de la collectivité de Mamoudzou au Datacenter
- Lancement de la communication publique sur le HD / THD dans le sud de Mayotte
- Lancement des opérations de couverture mobile sur la RD2 et Saziley

Perspectives 2024

Ouvrages en bâtiment, infrastructures routières

- Poursuite des différentes procédures relatives au projet de BUM : préparation des déclarations d'utilités publiques (DUP), lancement de marchés sur différentes types d'études
- Réalisation du programme de sécurisation de la RD8 (de Coconi à Ouangani)
- Démarrage des travaux d'aménagement de la seule voie permettant l'accès au site prévu pour la construction du futur hôpital de Combani
- Réalisation de la voie de desserte du futur centre universitaire et de l'aréna de Ouangani,

Aménagement numérique (réseau internet haut et très haut débit)

- Choix de l'opérateur délégataire de service public chargé du déploiement du réseau de fibre optique et création d'une société dédiée
- Signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre du plan France très haut débit (THD)

Contrat de convergence et de transformation (CCT) 2024-2027

- Identification des projets et opérations éligibles au CCT



2023

SOLIDARITÉ, ENFANCE ET SANTÉ

128 406 021 €

dont 92,3 M€ relevant du budget annexe santé protection enfance (ASE-PMI)

Personnes en situation de handicap

Personnes âgées

Assistance sociale, aide au logement

Insertion des bRSA, des jeunes

médiation cadiale et cohésion sociale

Aide sociale à l'enfance

Protection maternelle et infantile, santé

Chef de file en matière d'intervention sociale, le Conseil départemental s'inscrit dans une volonté forte de développement des logiques de partenariat avec l'Etat, les communes et les structures associatives afin de renforcer la cohésion sociale dans le territoire.

Dans cette dynamique de solidarité, l'action départementale envers les personnes âgées et en situation de handicap s'appuie sur les centres communaux d'action sociale pour mieux toucher les familles.
A cet égard, le décret 2020-1518 du 04/12/2020 relatif à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) permet l'application à Mayotte du taux d'invalidité compris entre 50% et 79%.

Par ailleurs pour la promotion de sa politique sociale, le département soutient financièrement les structures intervenant dans les actions de lutte contre la précarité, l'exclusion sociale et professionnelle.

De plus, dans le cadre de la politique de lutte contre l'habitat indigne, un fonds de solidarité est mis en place pour faciliter l'accès au logement et à l'hébergement à destination des ménages les plus fragiles.

L'amélioration de la qualité de service pour les compétences dévolues au département en matière d'aide sociale à l'enfance, puis de protection maternelle et infantile, impactées fortement par l'évolution démographique du territoire, est subordonnée particulièrement à la réévaluation des dotations de l'Etat.

Le conseil départemental contribue enfin à la prévention et la médiation sociale pour créer davantage de lien social.

893 424 €

Chiffres-clés

13 363 usagers reconnus en situation de handicap et leur famille dont **8 986** bénéficiaires

Dossiers et commissions

1 662 dossiers déposés à la MDPH
57% des usagers ont moins de 20 ans, leur dossier concerne :

- **421** premières demandes
- **524** renouvellements
- **8** recours

4 226 notifications émises par la CDAPH concernant **1 324** dossiers

Bénéficiaires des prestations

AAH : **229** attributions en 2023
AEEH : **162** attributions en 2023 (-44% par rapport à 2022)
PCH : **197** attributions en 2023 (+32,2% par rapport à 2022)

Aides

Aide humaine : **332** bénéficiaires
Aide humaine parentalité : **20**
Aide technique : **26** bénéficiaires
Aide technique parentalité : **17**

Orientations des personnes

1958 personnes orientées en établissement ou un service médicosocial (430 en 2023) dont **1573** enfants et **385** adultes

2209 jeunes en orientation scolaire dont 159 en 2023

385 élèves handicapés bénéficient de l'aide humaine ordinaire

Carte Mobilité Inclusion 2023 :

- **246** CMI mention invalidité
- **239** CMI mention priorité
- **122** CMI mention stationnement

Personnes en situation de handicap

Réalisations 2023

Accueil et suivi par les unités territoriales d'action sociale - UTAS

- Suivi des dossiers et des mesures mises en place pour les personnes en situation de handicap : allocation aux adultes handicapés (AAH), complément de ressources (CPR), allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), prestation de compensation de handicap (PCH)
- Distribution de bons alimentaires aux plus nécessiteux (paniers de produits de première nécessité et chèques alimentaires), en collaboration avec les partenaires (centres d'action sociale, associations de proximité)
- Suivi des dossiers et des mesures mises en place pour les personnes en situation de handicap
- Accompagnement des personnes à l'accès aux droits (insertion sociale et professionnelle, allocation familiale, sécurité sociale, régularisation administrative, logement, scolarisation d'enfant, mobilité)
- Soutien financier des structures intervenant dans les actions de lutte contre la précarité, l'exclusion sociale et professionnelle
- Signature de conventions avec les opérateurs

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

MDPH 976
Maison Départementale des Personnes Handicapées de Mayotte

- Gestion électronique de document interconnecté avec le logiciel IODAS et le téléservice permettant les demandes et les consultations en ligne
- Déploiement du flux CAF et les flux avec pôle emploi permettant la dématérialisation des échanges et l'actualisation des statuts des dossiers des usagers sur pôle emploi
- Mise en place des formations professionnelles et qualifiantes des agents pour la prise en compte de la politique du handicap, des évolutions législatives et de l'accompagnement des établissements publics
- Déploiement d'antennes de la MDPH à Dembéni et la mise en place d'une permanence dans la maison France services de Petite-Terre et de Hamjago

Perspectives 2024

Accueil et suivi par les unités territoriales d'action sociale

- Continuité des actions à destination des personnes les plus vulnérables

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- Mettre en œuvre et animer les actions du schéma départemental de l'autonomie pour les personnes en situation de handicap (2022-2026) :
  - Réaliser un suivi et un bilan annuel de la mise en œuvre du schéma départemental de l'autonomie
  - Fiabiliser les données relatives aux dispositifs de l'autonomie (APA, prestation de compensation du handicap _PCH, etc.)
- Organiser une meilleure orientation des parcours usagers :
  - Création d'une cartographie des acteurs/dispositifs du territoire par la MDPH avec ses partenaires
  - Suivi des orientations et connaissance de places disponibles sur le territoire grâce au service en ligne « ViaTrajectoire Handicap »
  - Extension de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- Amélioration de l'accès à la MDPH
  - Acquisition de deux minibus MDPH pour se rendre dans les villages les plus éloignés du siège et de l'antenne mais également des CCAS et MFS
  - Accueil des usagers dans les Maisons France Service
- Amélioration des relations entre la MDPH, les usagers et les partenaires
  - Création de la communauté 360 Autonomie (personnes agées, personnes handicapées)
  - Développement de la communication
  - Renforcement de l'effectif de la MDPH

Personnes âgées et dépendantes

32 932 446 €

Chiffres-clés

2 397 (+20%) bénéficiaires de l'APA

17 structures pour l'aide et l'accompagnement à domicile

APA payée : **26,7 M€** (+33%)

dont :

Facturation des prestataires : **23 M€**

APA versée aux bénéficiaires pour emploi direct : **482 K€** (+1,3%)

Maltraitance signalée

Antenne **ALMA 976** allô maltraitance :

n° appel : 0800000976

67% de personnes âgées suivies

33% de personnes en situation de handicap suivies

Personnes âgées :

- **11** maltraitances financières
- **6** violences psychologiques
- **5** négligences actives
- **4** négligences passives

Personnes en situation de handicap :

- **6** maltraitances financières
- **4** violences psychologiques
- **3** violences physiques

Accueil familial

8 familles agréées (accueillants familiaux) avec une capacité d'accueil de 15 places

9 demandes d'agrément reçues avec 2 accords d'agrément délivrés

10 personnes accueillies dont 8 personnes âgées et 2 personnes en situation de handicap

Rapatriement des corps

106 familles endeuillées ont bénéficié de cette aide pour un coût de **382 K€**

Allocations mensuelles

196 personnes en difficulté sociale passagère ont bénéficié d'une aide exceptionnelle d'un montant de **179 K€**

Plan de reconquête et de transformation du tourisme (séjours séniors) : **160 K€**

Réalisations 2023

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Allocation personnalisée d'autonomie	2023	
	Nombre de bénéficiaires	Coût
Aide humaine prestataire	2 226	24 907 362 €
Aide humaine emploi direct	36	409 613 €
Aide humaine mandataire	101	1 132 463 €
Total aide humaine	2 363	26 449 438 €
Accueil familial	3	31 298 €
Forfait APA urgence	30	56 784 €
APA en établissement	1	3 010 €
Total	2 397	26 722 536 €
Produits d'incontinence	197	182 006 €

- Création de la direction de l'autonomie et des prestations sociales, à partir de la fusion entre la direction des prestations sociales et la direction des personnes âgées et des personnes handicapées
- Publication d'un appel à candidatures afin d'attribuer une dotation complémentaire pour financer les actions des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) visant à améliorer la qualité du service rendu à l'usager
- Autorisation accordée à 5 structures supplémentaires pour intervenir dans le domaine de l'aide et l'accompagnement à domicile : « Eness AAD », « Cotézot services », « Ounono na maécha », « Usaidia SAAD » et « Familles rurales – fédération des associations moinatrindiennes (FR-FAM) SAAD »
- Mission d'écoute, de conseil et d'orientation assurée par l'antenne Allo Maltraitance 976 (ALMA), au téléphone, en direction des personnes âgées, des adultes en situation de handicap maltraités, ainsi que de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent
- Mise en place de plusieurs actions sur le territoire pour prévenir la maltraitance :
- Installation de panneaux publicitaires dans plusieurs villages, campagnes de communication à la radio et à la télévision, journées de sensibilisation auprès des acteurs et du public, diffusion de spots vidéo (en français, en shimaore et en kibushi) pendant 10 jours
- Lancement d'un appel à projets pour la préfiguration d'une plateforme d'observation des données sociales et médico-sociales, ainsi que d'un coffre-fort numérique
- Mise en place du plan de reconquête et de transformation du tourisme, afin de permettre aux personnes âgées de plus de 55 ans de séjourner dans des hôtels et de visiter les sites touristiques de Mayotte

Perspectives 2024

- Organisation de la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées et adultes en situation de handicap à Chiconi
- Mise en place du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) sur tout le territoire, avec des instances d'accès aux droits et aux représentations des personnes vulnérables
- Finalisation de l'étude de préfiguration de la plateforme d'observatoire social et médico-social afin de pouvoir procéder à sa mise en place
- Finalisation du projet de création d'un Etablissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), en partenariat avec l'agence régionale de la santé (ARS)
- Mise en place de nouvelles formes d'habitats : IDRA, Résidence de l'autonomie, comprenant 50 logements, et la Maison intergénérationnelle de Kawéni
- Création du premier établissement d'accueil médicalisé



1 191 387 €

Chiffres-clés

Accompagnement social

5 projets initiés par le département

15 autres opérateurs externes retenus sur 3 axes : insertion des BRSA, accès aux droits et mobilités solidaires

9 bilans de structures déposés et instruits

4 dossiers validés (soldés), dont 1 projet de l'association Nariké Msada et **3** projets de l'union départementale des associations famililales de Mayotte (UDAF)

Épicerie solidaire

Subventions versées : **46 K€**

Programme départemental d'insertion sociale

Frais d'inhumation : **382 K€**

196 bénéficiaires d'aides exceptionnelles (secours d'urgence, rapatriement de corps, allocation)

Aide au logement

46 (+44%) bénéficiaires du FASAAL pour un coût de **850 K€**

40 (+135%) bénéficiaires de l'aide à la pierre pour un coût de **544 K€**

Aide à l'accès et au maintien au logement : **37** dossiers pour un montant de **552 K€**

2 opérateurs (HSPC et Soliha)

17 dossiers (financés à 40%) pour un montant de **82 K€**

15 dossiers (financés à 60%) pour un montant de **194 K€**

304 (-31%) bénéficiaires du FSL pour un coût de **188 K€**



Assistance sociale, aide au logement

Réalisations 2023

Accompagnement social

- Instruction et mise en paiement de 15 projets relevant du Fonds de Développement
- Signature d'une convention partenariale liant le département, la MDPH et les CCAS
- Soutien financier accordé aux structures intervenant dans les actions de lutte contre la précarité, l'exclusion sociale et professionnelle :
  - examen des bilans et instruction des dossiers des structures
  - formation aux outils numériques des AS, CIP et référents uniques (web RSA, ouiform, aidants Connect)

Nature de l'aide	2022		2023	
	Nombre de bénéficiaires	Coût	Nombre de bénéficiaires	Coût
Travaux d'amélioration du logement – FASAAL	32	520 871 €	46	850 104 €
Travaux de construction ou de réhabilitation de logement – aide à la pierre	40	543 967 €	43	640 205 €
Aide financière pour régler les impayés de factures (électricité, eau, téléphone,...)	442	271 900€	9	14 189 €
Total	**514**	**1 336 738 €**	**98**	**1 504 499 €**

Perspectives 2024

Insertion et accompagnement social

- Installation du système d'information IODAS pour le suivi dans tous les secteurs
- Publication d'un appel à projets intitulé « pacte de solidarités 2024/2027 »
- Lancement du nouveau plan départemental d'insertion (PDI) 2024/2027 pour le suivi départemental des actions d'insertion

Aides au logement

- Signature d'une convention avec les eaux de Mayotte (SMAE) et consolidation du partenariat avec les centres communaux d'action sociale (CCAS)
- Mise en place de permanences à Majicavo et dans les locaux de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Mayotte à Dembéni
- Organisation de plusieurs sessions d'intervention sociale d'intérêt collectif axées sur les différents domaines d'intervention du FSL
- Amélioration de la visibilité du dispositif FSL, notamment grâce au déploiement d'outils de communication

1 073 000 €

Chiffres-clés

Bénéficiaires du RSA à Mayotte

758 (-82%) allocataires

Accompagnement des BRSA

- insertion : **394**
- recherche d'emploi : **248**
- formation/éducation : **157**
- accès au logement : **62**
- santé : **15**

Orientation des bRSA

- interne : **575**
- externe : **1 140**

Parcours emploi compétences (PEC)

Convention d'objectifs et de moyens : **200** contrats PEC, dont **63** en renouvellement

Subventions versées à la mission locale de Mayotte : **1 M€**

Plan pauvreté 2023 :

1,8 M€, avec une contribution du conseil départemental à hauteur de 50%

Insertion des publics bRSA et jeunes

Réalisations 2023

Accompagnement des BRSA

- Soutien des bénéficiaires du revenu de solidarité active (bRSA) vers l'insertion socio-professionnelle au travers des contrats d'engagement réciproques et de contrats parcours emploi compétences (PEC)
- Lancement du projet de mobilité transport (auto-école solidaire) pour favoriser l'insertion professionnelle
- Accompagnement du public en situation de handicap vers l'insertion et le développement de compétences dans le milieu professionnel
- Signature d'un accord de partenariat avec France Travail
- Financement du programme d'actions contre la précarité, l'exclusion sociale et professionnelle afin de garantir la formation des jeunes

Perspectives 2024

Accompagnement des bRSA

- Extension à Mayotte des dispositifs de droit commun suivants :
  - mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)
  - fonds d'aide aux jeunes (FAJ)
- Mise à disposition de services de proximité à travers la délocalisation des permanences sociales
- Lancement des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM) entre le conseil départemental et l'État, pour le financement de l'aide à l'insertion professionnelle du public RSA, l'aide aux postes pour les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Mise en place d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)
- Adoption du plan départemental d'insertion 2024/2027



8 444 €

Chiffres-clés

18 bureaux de cadis

Médiation et cohésion sociale

Consultation des cadis selon les thématiques	2022	2023
Requêtes	764	938
Débats	406	1101
Attestation mariage /célébration	294	323
Attestation divorce /répudiation	236	144
Délégation autorité parentale	51	41
Tutelle	23	28
Certificat d'hérédité	46	50
Médiation/conciliation	396	594
Pension alimentaire	45	14
Acte de donation	187	28
Succession de partage	3	13
Demande enseignement/orientation conseil	2848	7108
Enregistrement des actes		458
Accompagnement moral/éducatifs	241	921
Accompagnement moral EVASAN (ASCA/AMALCA)	10	63
Accompagnement administratif	49	65
Attestation de conversion à l'islam	3	76
Jugement supplétif, attestation de vente, copie intégrale	21	198
Convocation	372	913
Autre	732	272
Total	**6706**	**13463**

Le Grand Cadi
CONSEIL CADIAL DE MAYOTTE

Pèlerinage à la Mecque :

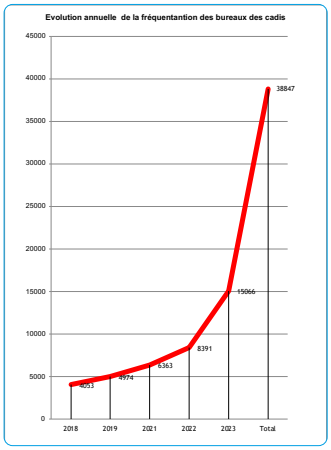
600 pèlerins officiels pour le Hajj:
ASPEL : **244** pèlerins,
DJAMOU **241** pèlerins et AOPOM **115** pèlerins

Fréquentation des bureaux des cadis :

15066 (+75%) personnes accueillies dont
65 (+84%) patients Malades EVASAN ont été accompagné moralement par le conseil cadial

Médiation cadiale et cohésion sociale

Réalisations 2023



En 4 ans, la fréquentation des bureaux de Cadis a presque quadruplé passant de 4053 en 2018 à 15166 en 2023.

depuis 2018, plus de 38 870 personnes ont fait appel aux cadis pour le règlement de leurs affaires. Ainsi, l'apport de Cadis dans la société mahoraise reste incontestable.

Des pourparlers sur la dynamique autour du droit local (DL)

- Plusieurs réunions de travail avec le Tribunal judiciaire de Mayotte : échanges avec M. le juge Benoit ROUSSEAU, référent du droit local Mayotte
- 2 séminaires de sensibilisation sur la problématique (Mtsangamouji et Chirongui)

L'encadrement de la roqya afin de protéger les familles

- Signature de la convention entre le Conseil Cadial (CC) et l'association de l'union des Raqis, créée en 2023 ; Charte d'éthique du Raqis-Thérapeute entre le CC et l'association Nour wa chiffa, habilité par le conseil cadial. Depuis, 8000 Patients sont pris en charge

Les règlements des conflits sociaux

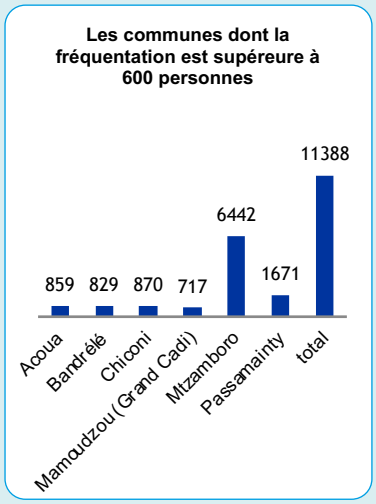
- Règlement du conflit inter villageois Dembéni/ ILONI: le bureau du Grand Cadi a accompagné le Mairie de Dembéni jusqu'à la signature de protocole de sortie de crise.
- Conflit KAWENI et Majicavo à DISMA
- Problématique dans les mosquées (khatubou dans les mosquées de vendredi à Mamoudzou-Barakani ; les 2 mosquées de vendredi à Mramadoudou, les mosquées de vendredi avec la fitna de khoutba en shimaore

Dossiers aumônerie musulmane à Mayotte

- **Aumônerie en milieu hospitalier :** solicitation par le CHM et la population, du Cadi de Chirongui, pour épauler les aumôniers locaux ; Accompagnement moral des personnes EVASAN par l'aumônier régional hospitalier pour le culte musulman
- **Aumôniers pénitentiaires :** reprise des interventions des 2 Cadis faisant fonction d'aumôniers en 2023
- **Aumônerie militaire :** pour le service militaire BSMA de mayotte, un agent du CC est pressenti pour être aumôniers et le deuxième est en attente de proposition.
- La collaboration inter service avec la DAPS

La collaboration inter service avec la DAPS

VAD des Cadis auprès des personnes âgées placées au sein des familles accueillantes dans le cadre de la collaboration interservices avec la DAPS



Accompagnement moral des patients malades EVASAN

65 patients accompagnés (+84%)»

Les séminaires et conférences

Plusieurs séminaires (handicap avec l'APAJH, tables rondes avec l'association NARIKE MSADA, avec l'ACFAV sur les problématiques de la parentalité

Subventions versées aux associations organisatrices du pèlerinage à la Mecque :

50 K€

Elaboration du calendrier musulman de Mayotte 2023

Cohésion sociale

2ème édition de la rencontre socioculturelle intergénérationnelle de la commune de Kani-kéli en partenariat avec la mairie de kani-kéli pour la cohésion sociale : 6 villages et 500 personnes (projet sante et bien être ramadan-aïd-el fitr et aïd el kabir).

Perspectives 2024

Consolider le positionnement du conseil cadial et mandater le Grand Cadi pour mener la diplomatie religieuse de Mayotte auprès des grandes puissances internationales (Arabie Saoudite, Maroc, Turquie, Koweït) Structurer l'organisation et les missions du conseil cadial : Vers un conseil cadial plus autonome ?

- **Axe 1 :** La préservation de la religion et du droit local mahorais
- **Axe 2 :** La médiation conjugale, familiale et sociale
- **Axe 3 :** Aumônerie, de l'action humanitaire et médico-sociale
- **Axe 4 :** L'enseignement religieux, l'éducation morale et de la formation des cadres religieux
- **Axe 5 :** Développement des partenariats institutionnels et des relations internationales religieuses,
- **Axe 6 :** La communication et dialogue intra-interreligieux
- Redynamiser le partenariat institutionnel avec le CHM, les communes, l'ARS



57 074 863 €

(dont charges de personnel de 31,9 M€)

Chiffres-clés

C.R.I.P

2606 (+11%) informations préoccupantes et signalements

45 dossiers en suivi suivi par éducateurs

14 (+12 par rapport à 2016) travailleurs sociaux

Service de prévention en milieu ouvert et à domicile - SPAEMO

842 enfants suivis dont :

458 en AEMO

352 en AED

30 en AEMO/TDC

2 en tutelle

239 propositions AED non-contractualisées

Placement

Niveau d'occupation des places : n.b

252 assistants familiaux agréés

61 assistants familiaux avec dérogations

Dépassement plafond agrément en familles d'accueils : **214** enfants en plus

252 familles d'accueil (assistants familiaux)

1626 enfants placés

dont **997** mineurs placés en familles d'accueil

1016 enfants en cours de placement

707 enfants entrés

610 enfants sorties

12 jeunes accueillis en apaisement

Participation à 6 opérations de décasage (Loi Élan)

22 LVA et 2 MECS autorisés

13 pupilles de l'Etat suivis par le service adoption dont :

- **3** pupilles de l'Etat en situation de handicap physique et mental
- **1** bébé âgé de 1 an
- **12** enfants âgés de 5 mois à 17 ans

1 dispositif de mise à l'abri pour le public MNA : **30** places

7 enfants placés en vue d'une adoption plénière

18 candidats inscrits à l'adoption

43 partenaires

Aide sociale à l'enfance

Réalisations 2023

Cellule de recueil de l'information préoccupante (CRIP)

- Continuité des traitements et évaluation de différentes alertes entrantes relatives aux informations préoccupantes
- Conseil auprès des partenaires et des professionnels du territoire
- Rencontres partenariales sur la sensibilisation de la protection de l'enfance
- Contribution à des opérations liées à la loi Elan dans le cadre des démolitions des bangas pour la prise charge des mineurs
- Renforcement des travailleurs sociaux à la CRIP (assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants et moniteurs éducateurs)

Prévention et actions rattachées

Action éducative en milieu ouvert et à domicile (AEMO et AED)

- Poursuite de la prise en charge des mineurs confiés et accompagnement des familles

Placement

Enfants placés dans des structures dédiées

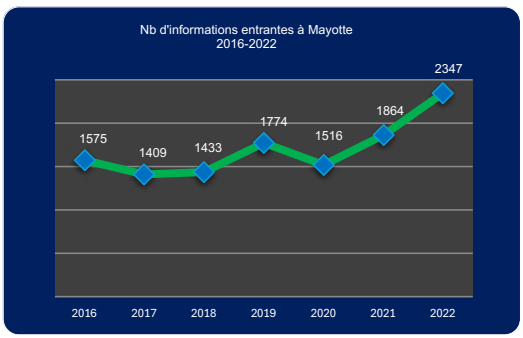
- Accroissement des demandes d'admission en structure
- Augmentation des jeunes placés en dispositif d'hébergement d'urgence qui rencontre ses limites
- Continuité de la mise en place d'accompagnement avec les jeunes et les référents

Observatoire départementale de la protection de l'enfance (ODPE)

- Organisation et animation de la 1ère conférence de l'ODPE à l'Hémicycle Bamana et du comité de pilotage
- Production du premier rapport annuel ODPE, présentant les données au titre de 2022 de la protection de l'enfance à Mayotte
- Participation à divers évènements et débats portant sur les thématiques de la protection de l'enfance : journée internationale des droits de l'enfance du 20 novembre, violences faites aux femmes et aux enfants, prostitution des mineurs

Perspectives 2024

- Réaliser un suivi et un bilan annuel de la mise en œuvre du schéma départemental de l'enfance et de la famille
- Fiabiliser les données relatives aux dispositifs déployés en matière de protection de l'enfance et de la famille
- Renforcer le contrôle de service fait, et l'effectivité des prestations externalisées facturées par les établissements sociaux et médico-sociaux (maisons d'enfants à caractère social_MECS ; lieux de vie et d'accueil_LVA ; action éducative en milieu ouvert_AEMO, etc.)
- Ouverture d'une maison départementale de l'enfance
- Création d'un centre maternel , et de place en famille d'accueil
- Mettre en œuvre et animer les actions du schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2027
- Mise en place d'une cellule de contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux
- Renforcement du réseau partenarial oeuvrant dans la protection de l'enfance, de l'équipe d'éducateurs spécialisés en charge du suivi des placements
- Automatisation de la remontée des données statistiques, et fiabilisation des indicateurs



35 232 457 €

(dont charges de personnel de 16,5 M€)

Chiffres-clés

Consultation en centres de PMI

Nombre de consultations :55 978 dont :

..n.d..% sans couverture sociale

23 307 consultations effectuées pour les femmes, dont :

..n.d.. pour la première fois

..n.d..% dans le grand Mamoudzou

..n.d.. (...%) liées à la grossesse

..n.d..(...%) liées à la contraception

..n.d.. femmes vaccinées en PMI

11 407 femmes suivies

32 671 consultations pour les enfants de 0-6 ans, dont :

n.d..% dans le grand Mamoudzou

18 671 enfants suivis

63 019 (+34%) doses de vaccins injectées pour un coût de **1,5 M€**

15 956 enfants vaccinés

...n.d.. écographies réalisées

Délai d'attente : 3 mois

...n.d.. IVG pratiquées

Médicaments et produits pharmaceutiques délivrés : **218 K€**

Frais de transport et de dédouanement : **264 K€**

Dispositifs médicaux

1 825 tests de grossesse

550 gels échographie

576 sets de retrait d'implant

Petite-enfance et parentalité

238 assistants familiaux pour **749** places d'accueil

59 assistants maternels agréés, dont **8** en activité (**27** places d'accueil)

17 crèches associatives ou entreprises, dont **6** micro-crèches pour 343 places

1 LAEP (lieu d'accueil enfant parent)

...n.d..maisons de la parentalité

Réseau d'Ecoute d'Accopagnement des Parents (REAAP)

5 forums « les matinées parents » organisés sur **5** sites

Dépenses d'investissement

6,2 M€

Protection maternelle et infantile

Réalisations 2023

Activités courantes et transversales

- Adoption du schéma départemental de la PMI
- Création de la cellule santé de l'ASE par détachement d'un pédiatre et de puéricultrices de la PMI.
- Mise en recouvrement auprès de la CSSM des soins aux assurés sociaux, délivrés en 2022 et 2023
- Création d'un deuxième poste de pharmacien par transformation d'un poste de médecin vacant
- Poursuite de l'informatisation des services Médicaux de la PMI avec l'installation du logiciel HORUS pour PMI et un logiciel spécifique pour la pharmacie
- Extension des Bilans de Santé en école maternelle sur l'ensemble du territoire pour les enfants dans leur 4ème année
- Réorganisation de l'équipe de direction par la création d'une dynamique participative de la totalité des cadres et chefs de services

Actions partenariales

- Développement des partenariats institutionnels avec ARS, CSSM, Préfecture
- Mise en place de sessions de formations à destinations des professionnels médico-sociaux : EPU échographie ; cancer de l'utérus et dépistage du cancer du sein

Suivi de la femme

- Consultation et suivi des femmes enceintes, réalisation des échographies de datation de grossesse
- Mise en place de groupe «femmes enceintes » dans les PMI

Suivi de l'enfant

- Consultation et vaccination des enfants de moins de 6 ans
- Mise en place de formations pour les sages-femmes pour un meilleur suivi des patientes et enfants

Perspectives 2024

- Mettre en œuvre et animer les actions du schéma directeur de la protection maternelle et infantile de Mayotte 2023-2027
- Réaliser un suivi et un bilan annuel de la mise en œuvre du schéma directeur de la PMI
- Fiabiliser les données relatives aux activités de la PMI et de la prévention santé
- Suivre la mise en recouvrement auprès de la CSSM des remboursements de soins délivrés aux assurés sociaux
- Répondre aux appels à projets et à manifestation d'intérêt en matière de PMI et de la prévention santé
- Améliorer la pertinence des services PMI et des activités de planification-éducation familiale par rapport aux moyens et à la capacité de la collectivité
- Réactiver la démarche de réévaluation de la dotation de compensation relative à la PMI selon l'évolution des besoins du territoire
- Améliorer l'autonomie de fonctionnement de la DGA santé solidarités prodigués par la PMI
- Ouverture des centres PMI de Dzoumogné, Koungou, du centre médico-social de Mtsamboro et des premières maisons de la parentalité au nord, sud et grand Mamoudzou
- Création de la caravane de la santé et du véhicule de dépistage





2023

SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE

3 980 860 €

Sport, jeunesse et vie associative

Culture, lecture

Office culturel départemental

Archives départementales

Musée et patrimoine de Mayotte

Le Conseil départemental porte une politique volontariste avec la mise en œuvre des actions en matière de développement du sport, d'accompagnement de la jeunesse, d'éducation populaire et de la vie associative et de promotion de l'identité culturelle à travers la valorisation des archives et du patrimoine. Plusieurs dispositifs d'accompagnement ont été définis ces dernières années afin de répondre aux enjeux de la pratique sportive sur un territoire dans lequel plus de la moitié de la population à moins de 18 ans.

Il s'agit de développer les structures locales de formation et d'entraînement préparant au haut niveau (création des sections d'excellence sportive), consolider l'accompagnement des jeunes talents mahorais (JTM) dans leur triple projet (scolaire, sportif et social), adopter un schéma du sport et des équipements sportifs etc. Il renforce les actions de coopération sportive pour notre jeunesse avec la préparation des jeux des îles de l'océan-indien en 2027. Sa volonté de structuration, s'appuie notamment des partenariats forts avec les acteurs publics et privés, de terrain dans les domaines cibles : le lancement de l'office départemental du sport, les actions d'animation jeunesse & sport, l'accompagnement des sportifs régionaux vers le haut niveau, la pratique du sport pour tous, le sport santé bien-être.

Le conseil départemental c'est également, apporter des réponses au développement culturel et patrimonial du territoire de Mayotte avec l'élaboration du schéma du livre et de la lecture publique et la création des espaces d'exposition des arts contemporains, et de valorisation du patrimoine culturel.

3 212 726 €

Chiffres-clés

Volet sport

9 sites et équipements sportifs gérés

Ligues et comités : **1.4 M€**

Excellence sportive : **471 K€**

DESJEPS : **4** agents

43 écoles de sport

L'excellence sportive

55 Jeunes Talents Mahorais (JTM) dont :

- **9** : Académie sportive
- **21** : Pôle espoir
- **25** : Centre de formation
- L'enveloppe consacrée : **471K€**

11e JIOI 2023 à Madagascar

- Enveloppe dédiée : **2.4 M€**
- **17** disciplines
- **40** médailles, dont 3 en or
- Primes au podium d'un coût d'objectif de **60 K€**

Coopération sportive

Enveloppe dédiée : **605 K€** dont **504 K€** pour **40** actions réalisées

Nouveaux équipements sportifs : 59 M€ :

- Gymnase départemental de Mtsangamouji : **10 M€**
- Centre sportif de haut niveau de Miréréni : **40 M€**
- Dojo de Koungou : **9 M€**

Le sport à l'école :

- **200** jeunes (Football)
- **480** jeunes (Rugby)
- **6** Éducateurs du Département

Pour le sport au collège :

34 K€ octroyés à l'UNSS dans le cadre des échanges sportifs

46 sections sportives, dont :

16 en football

9 en rugby

12 en handball

5 en basket-ball

1 en judo

2 en lutte

1 en athlétisme

Volet jeunesse et vie associative

Dispositif FONJEP :

- **20** structures accompagnées à hauteur de **147 K€**

Soutient clubs sportifs et associations jeunesses : **177 K€**

Sport, jeunesse et vie associative

Réalisations 2023

Développement sportif

- Création de deux Pôles Espoir : hand-ball féminin et rugby
- Finalisation du schéma de développement du sport et des équipements sportifs
- Formation continue des dirigeants sportifs et bénévoles
- Attribution d'une subvention de 10 K€ à l'Association profession Sport et loisir, dans le cadre de l'organisation du 2ème forum de l'emploi dans le domaine de la jeunesse, du sport et de l'animation
- Travaux de rénovation, pour la mise aux normes des sites :
  - Gymnase de Cavani
  - Gymnase de Labattoir
  - Centre d'hébergement ABDALLAH MAMY
- Fréquentation des installations sportives du Département : 112h hebdomadaires pour l'utilisation des gymnases (équipements intérieurs) et 205h pour les stades (équipements extérieurs)

Subvention générale des ligues et comités

- Récompense des sportifs médaillés aux championnats de France et aux Jeux des Îles
- Octroi et continuité de versement de primes au podium des sportifs

Excellence sportive

- Délibération définissant les modalités d'accompagnement des sportifs et des ligues
- Poursuite de l'accompagnement des jeunes sportifs dans leur parcours d'accès au sport de haut niveau
- Modification du dispositif PES favorisant l'accès des JTM (Jeunes Talents Mahorais) vers le haut niveau et la prise en charge des licences des athlètes mahorais évoluant à l'extérieur sous les couleurs de Mayotte
- Développement de dispositifs exceptionnels en faveurs des JTM (allocations et dépenses prévues)
- Appels et sélections nationales des JTM (équipe de France de football, basket, rugby)

Perspectives 2024

Développement sportif / Animation jeunesse et vie associative

- Élaboration d'un plan jeune
- Adoption du schéma de développement du sport et du schéma directeur des équipements sportifs.
- Poursuite du programme des travaux de rénovation des équipements départementaux : rénovation du gymnase de Pamandzi, Labattoir, Cavani et du stade de Chiconi
- Organisation du Forum emploi
- Planification, optimisation, promotion des équipements sportifs et vérification des conduites réglementaires d'utilisation de ces aménagements par l'Office Départemental du Sport
- Création d'une régie d'avance et de recette de l'Office Départemental du Sport
- Création des écoles de sport et multisports

Échanges sportifs régionaux

- Délibération pour les échanges sportives 2024 avec un coût de 617 K€
- Réalisation d'un salon du sport (assises du sport et fédérations, semaine de l'excellence sportive)
- Etude de la mise en place des jeux du Canal du Mozambique

Jeunesse et animation socio-éducative

- Création d'un nouveau fonds de développement des associations
- Réflexion sur un observatoire de la jeunesse



178 216 €

Chiffres-clés

637 K€ en fonctionnement :

- **137 K€** pour les charges à caractère générale
- **500 K€** pour l'octroi de subventions et le Mila-Pass

25 bibliothèques/médiathèques municipales

2 bibliothèques associatives

2 BCD et la Maison d'arrêt de Majicavo

Valorisation de la culture

Formation dispensée :

- Méthodologie et mise en place d'outils permettant la conduite d'une stratégie de mécénat culturel : **3** participants

Développement de la lecture

Formations dispensées :

- Création des clubs de lectures : **12** participants
- Animation et coordination d'un réseau de bibliothèques : **12** participants
- Itinéraire auxiliaire des bibliothèques : **12** participants

1500 personnes touchés par les tournées « Prêt direct » organisées par le Bibliobus

Avec **161** prêts de documents

3ème édition du salon du livre : **185 K€**





Culture, lecture

Réalisations 2023

Gestion et valorisation de la culture

- Publication de l'agenda culturel 2023
- Lancement de la collecte de données pour les événements artistiques du territoire
- Lancement de la campagne de collecte de récits de tradition orale « Trésors de l'oralité »
- Diffusion sur le site Facebook du conseil départemental et sur You tube des montages vidéos des traditions et savoirs ancestraux de Mayotte
- Mise en place du dispositif Mila-Pass, un passeport culturel favorisant l'accès des jeunes mahorais aux activités culturelles

Événements culturels et accompagnement artistique

- Participation à la 40ème édition de la Journée Européennes du Patrimoine : « Usage traditionnel des plantes à Mayotte »

Développement de la lecture publique

- Ouverture de points de lectures178 216 €
- 3ème édition du Salon du livre de Mayotte à la Place de la République de Mamoudzou
- Réouverture de la Direction de la Culture et de la Lecture Publique (DCLP), suite à des travaux de rénovation

Perspectives 2024

Gestion et valorisation de la culture

- Renforcer la communication sur les actions avec la création d'une page Facebook, Instagram et Snapchat
- Poursuite des projets d'enquêtes sur les plantes nourricières et sur les récits de la tradition orale
- Lancement des projets de collecte sur le patrimoine naturel terrestre
- Investissement dans des nouveaux matériels audiovisuels pour un meilleur rendu de travail
- Renforcement de l'équipe artistique spécialisé dans le traitement automatique des langues, et l'équipe de transcripteurs-traducteurs
- Mise en place de formation pour le personnel dans divers domaines

Événements culturels et accompagnement artistique

- Organisation de la Journée Nationale de l'Architecture
- 2ème édition du concours littéraire « Ecrire au féminin » et programmation des publications
- 2ème édition atelier d'écriture et résidence d'écriture
- Aide à la traduction, à l'illustration et à l'impression des auteurs mahorais
- Aide à la distribution et à la promotion des auteurs de Mayotte

Développement de la lecture publique

- Ravitaillement en livres du nouveau bibliobus et contribution à la structuration des réseaux de bibliothèques
- Formation des agents à la nouvelle version du logiciel de gestion de bibliothèque Orphée NX
- Création du site internet de la DCLP
- Organisation des rencontres professionnelles des bibliothèques
- Cérémonie de la 2ème édition du circuit du livre
- Lancement du Grand Concours littéraire du Département de Mayotte
- Participation aux salons internationaux du livre
- Aide à l'édition et au soutien à l'économie du livre

500 000 €

Chiffres-clés

Gestion

1,3 M€ de charges de fonctionnement dont :

952 K€ pour les charges à caractère générale soit :

- **605 K€** en agenda culturel
- **347 K€** pour le fonctionnement des services

36 K€ en charges de personnel avec un effectif total de 34 au 31/12/2023

303 K€ d'opérations d'ordre de transfert

1,2 M€ de dépenses d'investissement

Effectifs au 31/12/2023 : **33** agents

Cinéma ALPA JOE

1025 Films ont été diffusés pour **1052** séances :

48 208 entrées dont

- **24 726** adultes
- **2 911** jeunes avec le « Passe culture »
- **2 529** des groupes scolaires
- **4 208** avec « Ma Classe au cinéma »
- **1 105** entrées au « Festival du cinéma ALPA JOE

Concours voix des outre-mer

5ème édition à l'Opéra bastille

- **Plus de 860 heures** de cours
- **10** finales territoriales avec un total de **50** membres du jury
- Plus de **640** inscriptions

6ème édition à l'Opéra de Paris :

65 inscriptions sur le site du concours dont **12** retenues initialement, pour **6** finalistes

2 masters class en présentiel

2500 personnes ont assisté aux castings et concert

Orchestre DEMOS

- **4** mois d'atelier en **136** heures
- **105** enfants des **7** collectivités en ont bénéficiés

Les scènes ouvertes

36 jeunes artistes, **2** scènes ouvertes, **1200** personnes

Office culturel départemental

Réalisations 2023

Cinéma ALPA JOE

- Réouverture et inauguration de la salle de cinéma ALPA JOE 13 janvier 2023
- Festival du cinéma ALPA JOE au mois de décembre 2023
- Réalisation des avants premières de court métrage et de série
- Application de Pass culture pour faciliter l'accès des jeunes au cinéma
- Mise en place du dispositif de « Ma classe au cinéma » pour le primaire, collège et lycées
- Mise en place d'une billetterie automatique avec possibilité
- réservation de place directement en ligne

Événements culturels et accompagnement artistique

- Participation à la finale nationale du 5ème et 6ème concours voix des outre-mer qui se sont déroulées respectivement le 4 février et 18 novembre 2023
- 15ème édition du festival des arts traditionnels (FATMA), avec la commémoration de l'abolition de l'esclavage
- Scène ouverte de l'année sur la détection des jeunes talents mahorais
- Finale régionale du concours « voix des outre-mer » au parvus de la salle de cinéma Alpajoe
- Festival de Mayotte et festival des musiques urbaines (FMU)
- Organisation et mise en place de l'orchestre DEMOS avec la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris
- Accompagnement des autres directions du CD dans la réalisation de leurs différentes actions et manifestations
- Organisation des vœux du président 17 janvier 2023

Perspectives 2024

Réalisation de l'Agenda culturel de l'année 2024

- FATMA,
- Scènes ouvertes,
- Concourt voix des Outre-mer,
- Orchestre DEMOS,
- Festival de Mayotte (FM)

Événements culturels et accompagnement artistique

- Accompagner et professionnaliser les pratiques artistiques
- Mise en place du cinéma itinérant
- Création du pôle d'appui culturel
- Réorganisation de la direction avec l'intégration du pôle d'appui aux acteurs culturels
- Signature de la convention tripartite sur le cinéma et l'audiovision avec le CNC, le ministère de la culture et le département
- Travaux de sécurisation des bâtiments mis à disposition de l'OCD
- Sécurisation des sites abritant l'OCD y compris la salle de cinéma ALPA JOE
- Complétude de l'acquisition de la scène
- Doter le territoire d'espaces d'exposition des arts contemporains
- Assistance technique et administrative aux associations et aux acteurs culturels



13 117 €

Chiffres-clés

Suivi de l'archivage dans les administrations

Traduction :

21 visites d'administrations

5 formations dispensées

7 versements d'archives, dont :

- **1,56 ml** du CD (DGA population)
- **30 ml** du tribunal judiciaire
- **2,94 ml** de la direction des affaires culturelles
- **8 ml** de la préfecture
- **378,14 ml** d'archives éliminées

Valorisation

- Lancement de la page Facebook des archives départementales
- Tenue d'une résidence artistique

Activité pédagogique avec les écoles

- **4** écoles
- **128** élèves participants (-79,71%)

Visite des archives départementales

- **212** participants

Salle de lecture

- **141** lecteurs (56,65%)
- **312** boîtes ou documents consultés
- **1229** documents communiqués

3 partenariats :

- Rectorat de Mayotte
- Icconothèque historique de l'océan Indien
- Phonothèque historique de l'océan Indien

Archives départementales

Réalisations 2023

Traitement des fonds d'archives

- Archives contemporaines :
  - Traitement des archives réceptionnées
  - Finalisation des instruments de recherche (1 J / 2 J / 3 J / 4 J / 5 J / 10 J et 1 E 5)
  - Réalisation d'un état des sources sur le sport
- Bibliothèque et fonds iconographiques
  - Achat d'ouvrages afin d'enrichir les collections de la bibliothèque
  - Acquisition de cartes géographiques anciennes, d'affiches, de cartes postales et d'un album photographique des années 1960-1970
  - Finalisation des instruments de recherches du (1 Fi, 8 Fi, 21 Fi) ; traitement et numérisation des nouvelles acquisition ; traitement du 38 Fi, 40 Fi et du 41 Fi
- Archives orales et audiovisuelles :
  - Poursuite de la numérisation des archives radio de Mayotte la 1ère
  - Collecte de témoignages sur la radio et le sport

Valorisation des fonds et collections

- Lancement d'une page Facebook
- Tenue d'une résidence artistique
- Participation à la troisième édition du salon du livre
- Participation à la semaine internationale des archives et aux Journées européennes du patrimoine
- Lancement d'une grande collecte d'archives sur le sport
- Célébration de la journée mondiale du patrimoine audiovisuel
- Réalisation et diffusion de vidéos sur l'esclavage, sur les plantes médicinales et sur le rituel du « mguru »
- Réalisation d'une exposition sur le sport

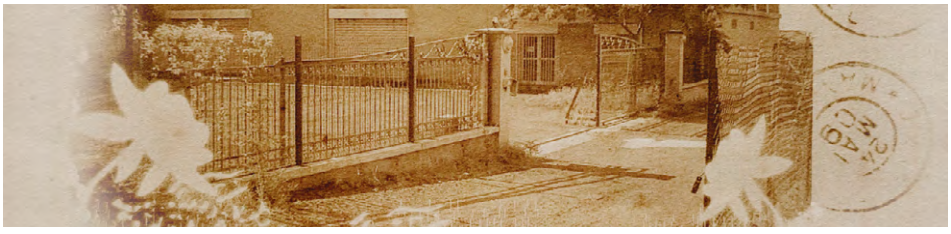
Perspectives 2024

Traitement des fonds d'archives

- Accompagnement des administrations dans la gestion de leurs archives
- Collecte d'archives administratives sur le sport
- Poursuite des colectes sur la radio et sur l'histoire du sport

Valorisation des fonds d'archives

- Réalisation d'une grande exposition sur le sport
- Participation à la semaine internationale des archives et aux journées européennes du patrimoine.



76 801 €

Chiffres-clés

51 enquêtes

4670 objets hébergés au musée

170 nouveaux objets de collection

- **18** : fabrication de boutre en Tanzanie-Zanzibar
- **18** : artiste Gil (Beaux-arts)
- **29** : instruments de musique DCLP
- **39** : costumes sur le daira féminin
- **24** : usine sucrière de Longoni

84 entretiens

- **50** : fabrication de boutre
- **6** : broderie
- **10** : Daira shadhuli (immersion)
- **7** : Daira féminin
- **8** : agriculture – production
- **1** : l'artiste Gil
- **1** : Vincent Schublin

16 pré-montages

425 Go stockés

1195 Giga-octets de données créées, équivalant à **18h** de rush entre récits de vie, spectacles et pratiques anthropologiques

3644 personnes présentes dans les évènements du MuMA

Promotion de l'offre culturelle auprès du public

2 samedis du MuMA hors les murs

5 journées nationales et européennes réalisées hors les murs et 4 évènements en partenariat.

87 publications postées sur la page Facebook (+28%)

1 562 623 (+2040%) personnes touchées par les publications de la page Facebook

4584 personnes au total accueillis dans les activités du Musée de Mayotte

Partenariat :

- **56** partenariats au total
- **5** partenariats financiers : **621 K€**

Valorisation:

- **125** textes traduits (cartels, animations 3D, feuilles de salle, proverbes, contes, vidéos)

muma
MUSEE DE MAYOTTE

Musée et patrimoine de Mayotte

Réalisations 2023

Connaissance et valorisation du patrimoine

- Mise en place d'une campagne d'enquêtes et de collectes sur le territoire et à l'extérieur
- Acquisition de divers objets témoins du patrimoine mahorais (don ou achat)
- Missions dans les régions de l'océan Indien pour la collecte du savoir-faire du boutre (Madagascar, Tanzanie, Zanzibar, Mohéli, Mayotte)
- Initiation des fiches Debaa et Shigoma pour inclusion dans l'inventaire national du patrimoine immatériel
- Réalisation d'un glossaire sur les pratiques soufies
- Valorisation du plurilinguisme par la traduction de textes en shimaore et en kibushi, et enrichissement du lexique trilingue
- Sensibilisation aux problématiques de la préservation du patrimoine fragile en milieu tropical

Promotion de l'offre culturelle auprès du public

- 3ème édition du magazine « le MuMA s'expose », rassemblant les thématiques du fond marin et de la bijouterie
- Organisation d'ateliers d'initiation à la rythmique, à la percussion et au chant, à la fabrication d'instruments
- 2 samedis du MuMA, 4 évènements nationaux et européens et 4 en partenariat
- Inauguration de la de la visite virtuelle du musée de Mayotte, en shimaore et kibushi
- Conception du site internet du Musée de Mayotte

Perspectives 2024

Travaux sur les conditions de l'exercice du travail

- Amélioration des conditions de travail et de l'accueil des publics
- Finaliser le permis sur les travaux de la Caserne et programmer sa mise aux normes pour une réouverture de son RDC

Connaissance et valorisation du patrimoines

- Rendre le bilan du récolement et préparer le plan du r récolement 2025-2030
- Préparer et la mise à jour du PSC au vu du nouveau périmètre foncier du projet MuMA
- Préparation de l'exposition « Entre mer et ciel » lors de la réouverture du MuMA, horizon automne 2025
- Faire inclure le Debaa l'inventaire national du Patrimoine immatériel (Fiche déjà déposée)
- Inventaire informatique et numérique des collections et documentation
- Entamer les premières démarches dans la mise en œuvre du projet d'exposition à Marseille
- Rendre accessible le musée virtuel sur une plateforme numérique

Promotion de l'offre culturelle auprès du public

- Programmation culturelle pour faire vivre le Musée et ses collections
- Réalisation d'études sur les collections et sur le volcanisme
- Programmation d'acquisition et de sauvetage sur diverses thématiques
- Préparation de l'exposition sur « Entre mer et ciel »,





FONDS EUROPÉENS, PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

452 768 €

Fonds européens et FEDER-CTE

Coopération régionale et internationale

Délégation de Mayotte à Paris et à la Réunion

Le souhait de la collectivité à assumer toutes les compétences d'un département/région se manifeste par les coopérations régionales et décentralisées avec les délégations des pays de l'Afrique de l'Est et les îles de l'océan indien. En effet, cette coopération s'articule avec la mise en œuvre du programme opérationnel INTERREG canal de Mozambique (recherche, innovation, risques naturels, questions sanitaires) et également de reconnaissance pleine et entière dans sa région avec l'intégration de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Cette volonté pour l'ouverture se manifeste à l'échelle nationale par la tenue de la 17ème conférence des présidents des régions ultrapériphériques (RUP) de l'union européenne, à Mayotte, le 15 novembre 2022 mais également par la mise en place du GIP l'Europe à Mayotte et l'installation d'une direction dédiée pour assumer pleinement l'autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissement.

Au niveau local, le département s'inscrit dans une dynamique de développement de culture de partenariat avec les autres collectivités locales (communes intercommunalités, associations), sur tous les sujets dont les compétences sont partagées (tourisme, économie,...).

Europe, gestion du fonds FEDER-CTE

56 096 €

Chiffres-clés

Enveloppe FEDER-CTE interreg (2021-2027) : **10 M€**

Programmation de projets

8 appels à projets publiés entre septembre et novembre 2023

1 appel à manifestation d'intérêt lancé entre avril et mai 2023

Financement européen

Subventions perçues dans le cadre de :

La construction des PMI : **653 €**

Réalisations 2023

Gestion et mise en œuvre de projets européens

- Validation en mars 2023 du programme opérationnel (PO) du fonds européen de développement régional de coopération territoriale européenne (FEDER-CTE) Interreg Canal du Mozambique (2021-2027) par la Commission européenne
- Signature de l'accord de partenariat avec l'Union des Comores en mars 2023 au programme Interreg Canal du Mozambique 2021-2027
- Sensibilisation de la population sur les investissements et projets cofinancés par l'Europe à Mayotte durant le « mois de l'Europe » dans les barges : projection d'un film durant la traversée, drapeau européen hissé sur le Polé et le Karihani, port de t-shirt aux couleurs du mois de l'Europe par le personnel naviguant
- Mise en place fin juin 2023 du premier comité de suivi du programme Interreg Canal du Mozambique, examinant les documents majeurs tels le règlement intérieur, les fiches actions du programme, les critères de sélection des projets, la stratégie de communication et d'animation du programme
- Conception et mise en ligne début octobre 2023 du site internet Interreg Canal du Mozambique (https://interreg-canaldumozambique.com/)

Perspectives 2024

- Examen des demandes de financement des projets déposés au cours des appels à projets dans le cadre du programme Interreg Canal du Mozambique 2021-2027
- Présidence du GIP « L'Europe à Mayotte » par le conseil départemental
- Poursuite des démarches entreprises en vue de conclure de nouveaux partenariats avec la Tanzanie et les Seychelles dans le cadre du programme Interreg Canal du Mozambique

Coopération régionale et internationale

94 799 €

Chiffres-clés

partenaires économiques

n.d.. conventions





Réalisations 2023

Cadre stratégique pour favoriser le rayonnement de Mayotte à l'échelle régionale et internationale

- Participation aux groupes pays (Madagascar, Sénégal), en partenariat avec les cites unies France
- Participation à la plate-forme de cooperation de la France de l'océan indien
- Etat d'avancement des dossiers TeVo (programme territoires volontaires) et relance du dispositif VSI (volontariat de solidarité international)
- Missions de prospection à Zanzibar et en Tanzanie, puis réception de deux délégations tanzaniennes de haut niveau

Perspectives 2024

Cadre stratégique pour favoriser le rayonnement de Mayotte à l'échelle régionale et internationale

- Mettre en œuvre les actions des conventions de partenariat avec l'Etat pour développer le travail conjoint de coopération et pour faciliter l'installation des agents au sein du réseau diplomatique et consulaire de l'Etat
- Identifier et accompagner les acteurs économiques qui investissent dans l'environnement régional ainsi que les porteurs de projets éducatif et associatif mahorais
- Développer les actions de coopération culturelle, sportive et sanitaire
- Dépôt d'une motion demandant à l'Etat français et l'Union Européenne de soutenir l'intégration officielle de Mayotte à la Commission de l'Océan Indien (COI)
- Créer une plateforme numérique de coopération pour l'action extérieure du territoire


l'Europe s'engage à Mayotte avec le FSE
l'Europe s'engage à Mayotte avec le FEDER
UNION EUROPÉENNE
DJIBOUTI
DJIBOUTI 2750 KM
MALDIVES
MALE 3649 KM
KENYA
NAIROBI 1519 KM
SEYCHELLES
VICTORIA 1440 KM
DAR-ES-SALAAM 939 KM
ZANZIBAR
ZANZIBAR 990 KM
TANZANIE
ARCHIPEL DES COMORES
MORONI 248 KM
MAYOTTE
DZAOUDZI
PEMBA 514 KM
MOZAMBIQUE
MAJUNGA 344 KM
MADAGASCAR
TANANARIVE 719 KM
ILE DE LA REUNION
ILE MAURICE
PORT LOUIS 1568 KM
SAINT DENIS 1410 KM
CANAL DE MOZAMBIQUE
MAPUTO 1976 KM
JOHANNESBURG 2290 KM
AFRIQUE DU SUD

301 872 €

Chiffres-clés

Délégation de Mayotte à Paris

Attractivité du territoire

- **5** participations à des salons médicaux et paramédicaux :
- **1659** visiteurs et **456** intéressés par les offres à Mayotte
- **6** accompagnements de porteurs de projet
- **8 365** abonnés sur les réseaux sociaux

Art, culture, sport et promotion

- Accueil des finalistes régionaux Concours des Voix des Outre-mer 2023.
- **4** Webinaires animés en ligne :
- Osez Créer »
- «Parrainer, c'est gagner !»
- Mayotte jobs
- Jobdating avec Pôle emploi :
- **6** entreprises
- **35** offres d'emplois
- **5774** visites en ligne
- **123** candidatures sur offres
- **48** candidatures spontanées
- **30** candidatures acceptées
- **8** embauches en CDI

Formation, insertion et documentation

3 ateliers réalisés envers 108 élèves

- **93** par la formation et l'emploi
- **15** par le logement

- Accueil d'un stagiaire master 2 dans le domaine de l'ingénierie et management

- Visioconférence sur les métiers qui recrutent à Mayotte

- Journée de la rencontre en partenariat

- **32** étudiants en médecine, en odontologie, en pharmacologie, sage-femme, en biologie,
- **3** professionnels (médecins et dentiste)

Délégation de Mayotte à la Réunion

Administration générale :

- **2 425** usagers accompagnés
- **293** partenaires

Sociale et solidarité :

- **404** EVASAN
- **101** interventions et visites
- **761** familles accompagnées
- **115** Aides alimentaires et vestimentaires

Formation et insertion

Accompagnement des jeunes :

- Études supérieures : **580 jeunes**
- Bourse, logement, droits : **183 jeunes**
- **Stage 101 et mobilité 15**
- Réseau de partenariats : **73 entreprises**

Délégation de Mayotte à Paris et à la Réunion

Réalisations 2023

Attractivité du territoire

- Participation à la création du réseau de représentation ultramarine (REOM)
- Inauguration de la Délégation de Mayotte à Paris, dans le 16ème arrondissement
- Travail en collaboration avec la collectivité territoriale de Martinique pour entreprendre les démarches relatives au transfert du siège social de l'association Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques (RUP) à la Délégation de Mayotte à Paris.
- Accompagnement de porteurs de projet souhaitant entreprendre à Mayotte

Promotion, culture et communication

- Réalisation des webinaires « Mayotte Jobs », « Osez créer » et « Parrainer, c'est gagner »
- Organisation de la journée des droits des femmes et mise en lumière plusieurs réussites féminines dans divers domaines

Proximité, solidarité et service aux droits

- Accueil et accompagnement des jeunes et familles dans les demandes de stages et divers domaines (CAF, hébergement, PJJ, éducation nationale, etc)

Marketing, formation, insertion et documentation

Délégation de Paris

- Mise en place de webinaire « Mayotte Jobs », de Jobdating en ligne afin de séduire les étudiants en fin de cursus, installés en France hexagonale et à l'internationale
- Développement du réseau de professionnels pour faciliter les démarches des acteurs économiques à Mayotte et dans la région océan Indien
- Accompagner l'insertion socio-professionnelle des étudiants

Délégation La Réunion

- Accompagnement des jeunes dans le cadre de leurs démarches administratives (logement, orientation, stage, bourses, accès aux droits, aide alimentaire, paiement de loyers.....)
- Participation à des réunions partenariales avec le secteur public / privé et associatif
- Promotion du dialogue interculturel par des actions collaboratives avec les acteurs du territoire
- Positionnement des entreprises et des institutions de Mayotte dans les évènements à La Réunion
- Finalisation de l'Ouvrage Mayotte Atouts et Opportunités
- Renforcement de la cohésion d'équipe et de la montée en compétences des agents par des formations spécifiques.

Perspectives 2024

Délégation de Paris

- Animation et pilotage des médiateurs et Lutte contre l'isolement et intégration
- Mobilisation des fédérations dédiées aux familles (Familles rurales, Groupe SOS, et ESS...) pour la Lutte contre la précarité
- Rapatriement de corps à Mayotte
- Mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme avec l'ANLCI
- Site internet de la DMP et Suivi renforcé des JTM
- Appui logistique et offre d'espace d'expression aux artistes

Délégation de la Réunion

- Doter la DMR d'un budget propre afin de lui garantir une autonomie financière avec la mise en place d'une régie d'avances et de recettes,
- Animer et piloter les conventions de partenariats existants et à venir (Région Réunion, université de Mayotte et La Réunion...)
- Engager une meilleure couverture du territoire par la tenue des permanences et des ateliers/débats afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes, des associations et des familles Identifier et valoriser des parcours d'excellence
- Construire des projets transversaux impactant avec les partenaires privés, institutionnels et associatifs Encourager la montée en compétences des agents, des partenaires associatif
- Améliorer le circuit de paiement des factures par l'application Hélios pour une autonomie des flux vers la paierie départementale



Un territoire attractif et solidaire par nature



RAPPORT FINANCIER

Points marquants du compte administratif

Évolution des recettes et dépenses

Zoom sur les dépenses relatives aux compétences régionales

Evolution du résultat du STM

Résultat du budget annexe « Santé et Protection de l'Enfance »

Ratios financiers

L'exercice 2023 affiche un résultat de fonctionnement du budget principal de 65 millions d'euros et un déficit d'investissement cumulé de 23 millions d'euros, soit un résultat global évalué à 43 millions d'euros contre 19 millions d'euros en 2022.

Les dépenses de fonctionnement ont globalement augmenté de 17%, la hausse de ces charges s'explique par l'accroissement de des interventions et subventions (+47%), des achats et charges externes (+12%), la masse salariale (+4% de 2022 à 2023), une hausse continuelle des dépenses de l'APA depuis 2019 passant de 6M€ en 2019 à 27M€ en 2023.

Les recettes d'investissement du budget principal en 2023 sont arrêtées à 90 millions d'euros contre 84 millions d'euros en 2022.

Les dépenses d'investissement atteignent en 2023 un niveau d'exécution de 115 millions d'euros contre 114 millions d'euros en 2021.
Le service des transports maritimes dégage un résultat excédentaire au titre de l'année 2023 d'un montant de 410 439,03 euros.

Néanmoins, la masse salariale englobe 80% des dépenses de fonctionnement (18 M€).

Quant au budget annexe « Santé et Protection de l'Enfance », le résultat cumulé de l'exercice est de 5 M€, résultat en baisse de 13 millions par rapport à 2022 dû notamment à l'augmentation des charges du personnel et des autres charges de gestion.

Les ratios financiers par habitant des produits, des dépenses et de la dette, indique les importantes intervalles entre Mayotte et les autres départements d'Outre-mer.

Les ratios financiers par habitant des produits, des dépenses et de la dette, indiquent les importants intervalles entre Mayotte et les autres départements d'Outre-mer.

Points marquants du compte administratif

Chiffres-clés

Résultat de clôture : **53 M€** dont **43 M€** relevant du budget principal (dont **65 M€** en fonctionnement)

9 M€ provenant du budget Santé Protection de l'Enfance

Recettes totales : **639 M€**

Dépenses totales : **615 M€**

Mandats émis : **25 800**

Titres émis : **2 903**

Taux d'épargne brute : **18%**

Encours de la dette : **69 M€**

Exécution en recettes d'investissement : **67%** (48% en 2022)

Exécution en dépenses d'investissement : **85%** (80% en 2022)



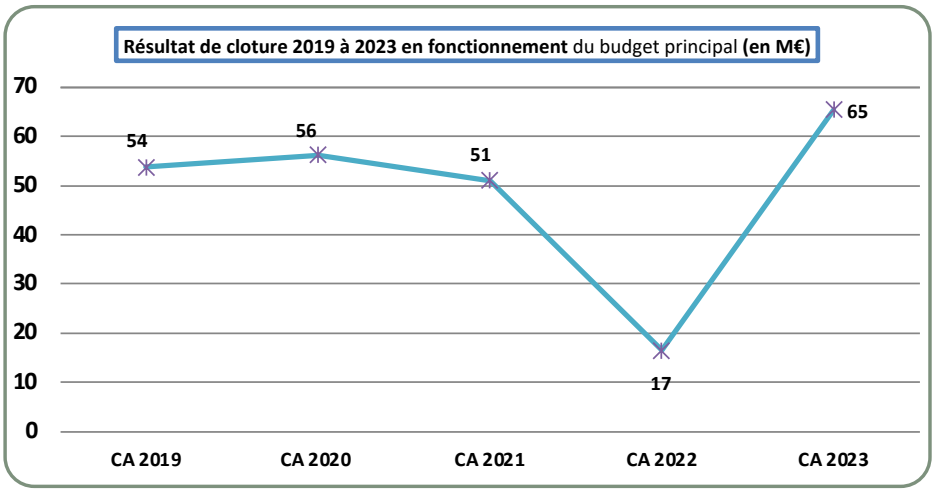
Un excédent financier

L'exercice budgétaire 2023 du Conseil départemental de Mayotte affiche un résultat déficitaire de 24 M€ (hors report n-1), réparti comme suit :

- budget principal : +40 M€
- budget annexe santé protection de l'enfance : -17 M€
- budget service des transports maritimes : +1,2 M€

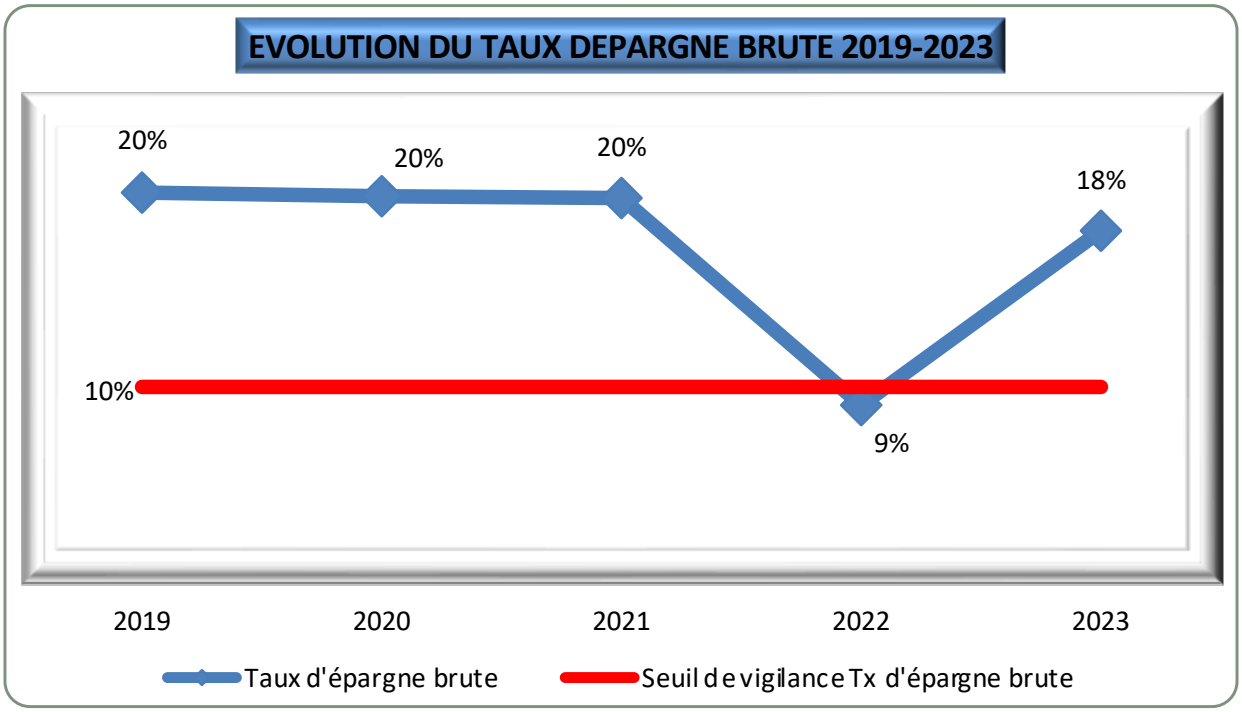
Le résultat de clôture au 31 décembre 2023 s'établit à 53 M€, soit +15 % par rapport à 2022.

Concernant la section de fonctionnement du budget principal, le résultat de clôture est en nette augmentation par rapport à l'année 2022, favorisé principalement par le soutien exceptionnel des 50 millions de l'Etat et une augmentation de la péréquation de DMTO ainsi qu'une relative maîtrise des dépenses de fonctionnement comme le montre le graphique ci-dessous.



Une nette amélioration de l'épargne

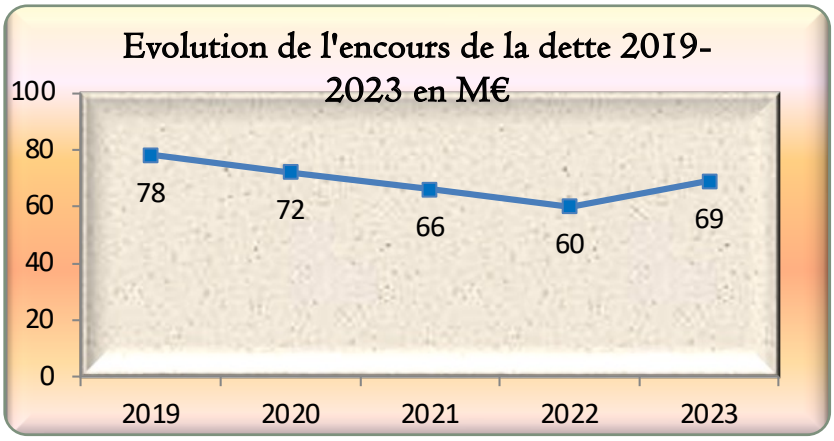
L'épargne brute s'élève à 80 M€ en 2023, contre 31 M€ en 2022.
Le taux d'épargne brut augmente, passant de 9% en 2022 à 18% en 2023.





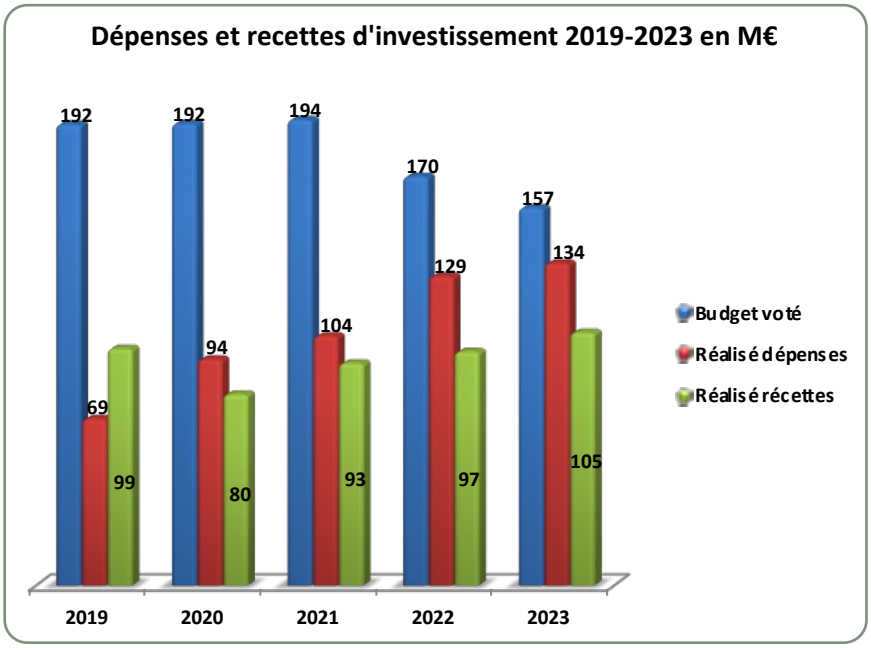
Une diminution continuelle de l'endettement

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est de 69M€, contre 60 M€ en 2022, soit une hausse de 15%. Il s'agit d'un emprunt global de 30M€ encaissable en deux fois, 15M€ encaissé en décembre 2023 puis les 15M€ restant courant 2024.



Les taux d'exécution en investissement

Le taux d'exécution des dépenses réelles en investissement a augmenté de 10 points par rapport à 2022. En une année, les dépenses réelle d'investissement sont donc passées de 129 M€ à 134 M€.
Le taux d'exécution des recettes réelles d'investissement a également augmenté de 10 points. Les recettes réelles d'investissement ont ainsi progressé, passant de 97 M€ à 105 M€.



Évolution des recettes et des dépenses

Chiffres-clés

Recettes réelles de fonctionnement :
447 M€ (+30% par rapport à 2022)

Dépenses réelles de fonctionnement :
366 M€ (+17% par rapport à 2022)

Charges du personnel : **126 M€**

Intervention et subvention :
124 M€ (+47% par rapport à 2022)

Charges générales :
54 M€ (+12% par rapport à 2022)

Charges exceptionnelles :
1,3 M€ (-41% par rapport à 2022)

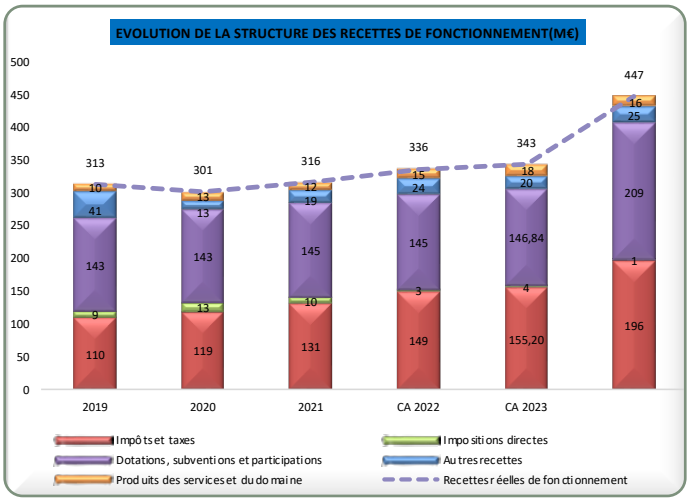
Recettes réelles d'investissement :
69 M€ (-1% par rapport à 2022)

Dépenses réelles d'investissement :
115 M€ (+1% par rapport à 2022)



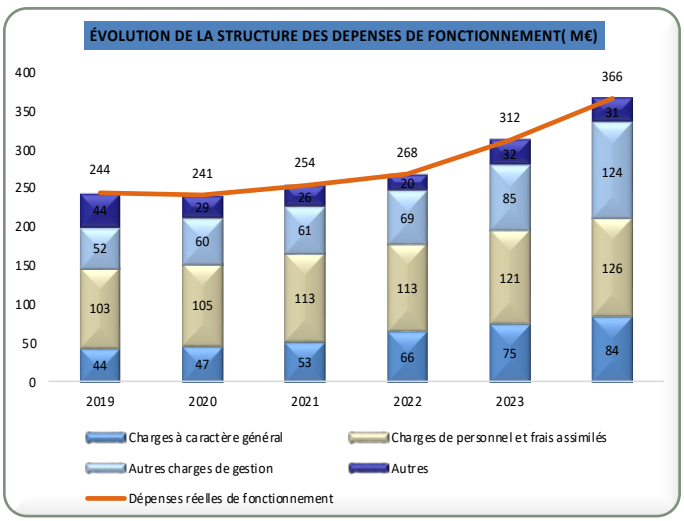
Recettes en 2023

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 30% passant de 343 M€ en 2022 à 447 M€ en 2023. Cet accroissement s'explique par la hausse des impôts et taxes et des dotations de l'état.



Dépenses en 2023

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 17%, cette hausse est liée à l'accroissement des charges externes, de la masse salariale, des aides octroyées aux partenaires, de l'allocation personnalisée d'autonomie, etc.



Chiffres-clés

Part des dépenses 2023 :

Transport et liaison maritime :
22% (+30% par rapport à 2022)

Aménagement du territoire :
19% (+147% par rapport à 2022)

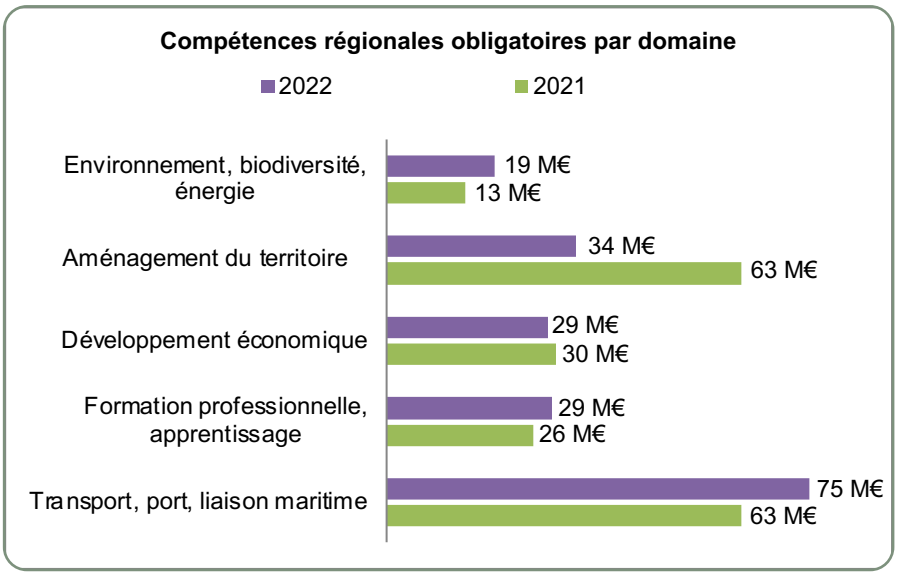
Développement économique :
7% (+11% par rapport à 2022)



Dépenses 2023 relatives aux compétences régionales

Les dépenses en matière de compétences régionales exercées par le Conseil départemental de Mayotte s'élèvent à hauteur de 446 M€ en 2023, soit une hausse de 23% par rapport à 2022.

La répartition des dépenses par domaine de compétences régionales est indiquée dans le graphique ci-dessous.



Il est également estimé les dépenses rattachées en 2023 comme suit :

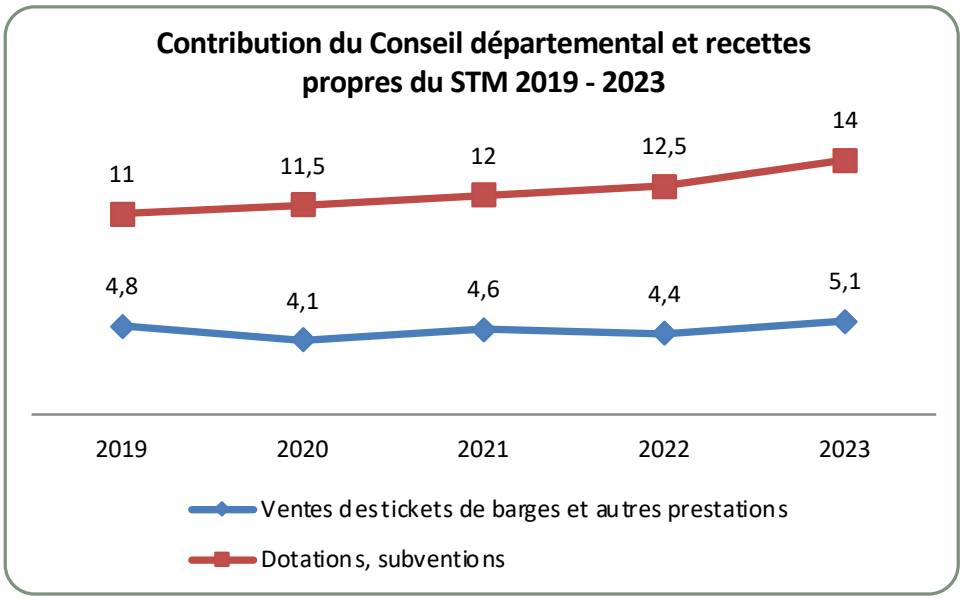
- **17,10 M€** relatifs aux compétences partagées Région/Département
- **5,38 M€** relatifs à la rémunération des agents mis à disposition auprès du service transport scolaire et des lycées
- **704 K€** relatifs aux indemnités des élus « régionaux »
- **760 K€** pour les indemnités des membres et le fonctionnement des conseils consultatifs (CESEM et CCEEM)
- **21,41 M€** relatifs aux services mobilisés en termes de support, de stratégie et de représentation dans le cadre de la réalisation des missions régionales



Evolution du résultat du STM

Au titre de l'année 2023, le service des transports maritimes (STM) enregistre un résultat de 1,2 M€ hors report N-1. La section de fonctionnement est positif avec 420 K€, soit une évolution de 295k€ par rapport à 2022. De plus le résultat en investissement est de 744 K€. La contribution du Conseil départemental représentant 14 M€ en 2023, permet l'équilibre du budget et le maintien du service du STM.

Les ventes de tickets de barges sont passées de 4,4 M€ à 5,1 M€, soit une augmentation de 16%. Cette hausse se justifie en partie grâce à la mise en place des cartes magnétiques réutilisables, depuis le 1er août 2023, ce qui façilite la vente des tickets de barge pour les usagers. En effet, cela favorise un gain de temps aux caisses pour les acheteurs.



Chiffres-clés

Dépenses réelles de fonctionnement : **18 M€**

dont :

Charges du personnel : **14 M€**

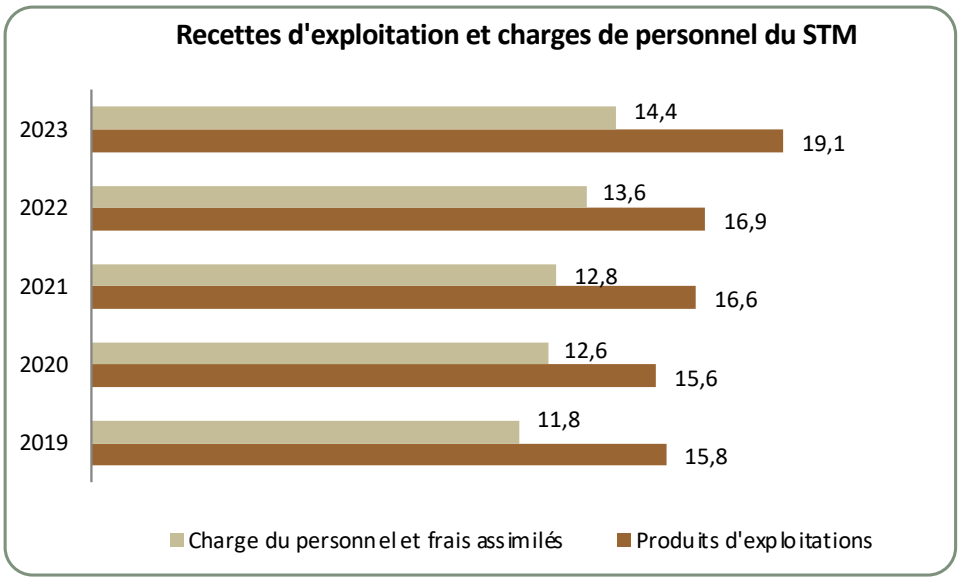
Charges générales : **3,5 M€**

Vente de tickets de barge et des prestations : **5 M€**

dont **4,3 M€** pour les tickets de barge

Résultat de clôture : **0,42 M€**

La masse salariale du STM s'accroit de 23% par rapport à 2019 pour atteindre 14 439 959,30 € en 2023. Celle-ci reste très importante proportionnellement aux recettes relatives aux ventes de tickets de barge et des prestations (5,1 M€ en 2023).







Chiffres-clés

Recettes réelles de fonctionnement : **67 M€**
Dépenses réelles de fonctionnement : **79 M€**
Charges du personnel : **48 M€**
Charges d'intervention : **23,7 M€**
Charges générales : **7,3 M€**
Recettes réelles d'investissement : **1,4 M€**
Dépenses réelles d'investissement : **6 M€**
Résultat de clôture : **9 M€**

Excédent 2021 reporté : **18 M€** en section de fonctionnement

Protection de l'enfance (ou ASE)

Recettes réelles de fonctionnement : **49 M€**
Dépenses réelles de fonctionnement : **57 M€**

Protection maternelle et infantile (PMI)

Recettes réelles de fonctionnement : **18 M€**
Dépenses réelles de fonctionnement : **23 M€**

Dotation annuelle de l'Etat

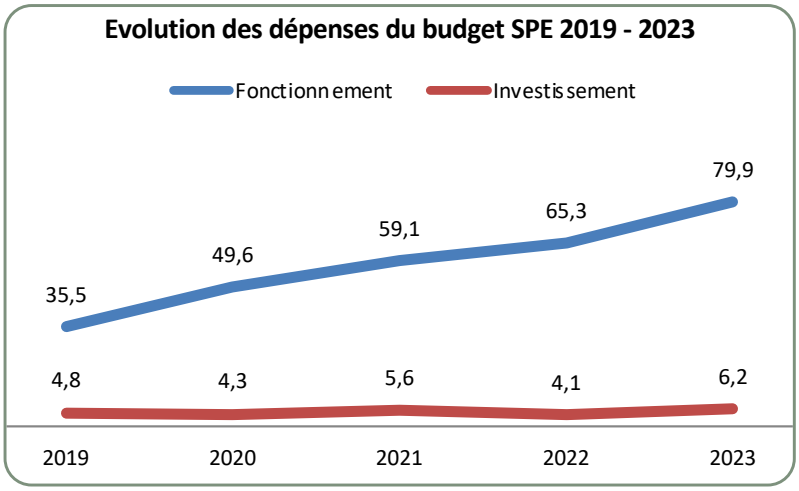
Protection de l'enfance et de la famille : **9,6 M€**
Protection maternelle et infantile et de la prévention santé : **14,5 M€**

Budget annexe « santé et protection enfance »

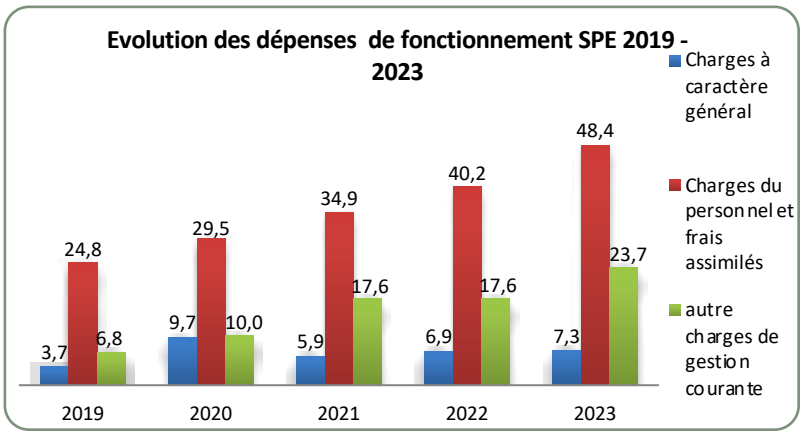
L'exercice 2023 (hors report n-1) du budget annexe « Santé et Protection de l'Enfance » est déficitaire de 17 millions d'euros, dont 13 millions d'euros en section de fonctionnement. Soit une évolution de 40 % par rapport à l'année 2020. Ce déficit découle particulièrement de la protection de l'enfance et de la famille, dont les charges de personnel 2023 s'élèvent à 48 M€, une hausse de 50 % par rapport à l'année 2019.

En fonctionnement, les dépenses réelles dépassent 79 millions d'euros en 2023 contre 49 millions d'euros en 2020 soit une augmentation de 62%. Elles représentent donc 93% des dépenses totales qui représentent 85 M€.

L'évolution 2018-2023 des dépenses de fonctionnement est illustrée ci-dessous.



59% des dépenses de fonctionnement en 2023 concernent les charges de personnel.
Les charges de personnel et d'intervention connaissent une évolution croissante depuis 2018.



Ratios financiers 2023

Population : 256 518 habitants (recensement 2017 de l'INSEE Mayotte)

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales définit des indicateurs sur la santé financière d'une collectivité.
Ces données doivent être publiées chaque année (art. 16 de la loi du 6 février 1992 et le décret n° 93-570 du 27 mars 1993).

La série de ratios financiers du Conseil départemental de Mayotte est reproduite ci-dessous à partir des comptes administratif et de gestion 2023, en comparaison avec l'exercice 2022 et les autres départements d'Outre-mer..

	Mayotte		Guyane (2022)	Moyenne DOM** (2022)
	CA 2022*	CA 2023*		
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 216 €	1 303 €	1 559 €	1 702 €
Produit des impôts directs/ population	14	2	37 €	72 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 339 €	1 592 €	1 806 €	1 950 €
Dépenses d'équipement brut/population	303	301	317 €	268 €
En cours de la dette/ population	234	246	518 €	899 €
Dotation globale de fonctionnement/population	128	121	187 €	292 €
Charges de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	39%	35%	42%	30%
(Dépenses réelles de fonctionnement +remboursement de la dette)/ recettes réelles fonctionnement	93%	83%	88%	90%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	23%	19%	19%	14%
En cours de la dette totale/recettes réelles de fonctionnement	17%	15%	31%	40%

** comptes administratif et de gestion du budget principal*

*** moyenne pondérée des DOM, hors Mayotte*

Sources : *CD976, DGCL*

*Population DGF	Nombre d'habitants calculé par la direction générale des collectivités locales (DGCL), sans application du taux de croissance annuel déterminé par l'INSEE Mayotte. A titre d'illustration pour 2023, la DGCL calcule la DGF pour la collectivité sur la base de 280 628 habitants. Bien que l'INSEE Mayotte estime la population à 310 022 habitants en janvier 2023. Cet écart génère des manques à gagner importants en recettes de fonctionnement du conseil départemental de Mayotte.
**Ratios n°1 à 6	Les ratios concernés sont calculés sur la base de la population recensée en 2017 par l'Insee Mayotte, soit 256 518 habitants.
***Ratio n°2 «produits des impôts directs/population»	Depuis 2023, les produits relatifs à la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), qui étaient de 3 M€ en 2022, sont remplacés par une fraction de TVA.
****Moyenne DOM	Moyenne pondérée des DOM, hors Mayotte

RAPPORT D'ACTIVITÉ & FINANCIER

2023

Edition
Conseil départemental de Mayotte
Directeur de la publication
Ben Issa OUSSENI
Coordination
Direction générale des services
Conception et réalisation
Direction de la qualité de gestion
Infographie, design graphique et mise en page
Direction de la communication
crédits photos
Direction de la communication, Labanquedimagesdemayotte.com
Design graphique et mise en page
Direction de la communication
Impression

Septembre 2024

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

Conseil départemental de Mayotte

Hôtel du Département
B.P 101 97645 Mamoudzou Cedex
Tél : 0269 66 10 20